

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 20062

Numéro SIREN : 476 180 625

Nom ou dénomination : AUCHAN HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 15448

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

Gwendoline VIARD AUCHAN HOLDING - Service
corporate

40 avenue de Flandre

BP 139

59964 Croix Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AUCHAN HOLDING

Numéro RCS : 476 180 625

Numéro Gestion : 1961B20062

Forme Juridique : Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance

Adresse: 40 avenue de Flandre
59170 Croix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 31/07/2019

Sous le numéro : 15448

Délivré à Lille Métropole le 6 août 2019

Le Greffier,

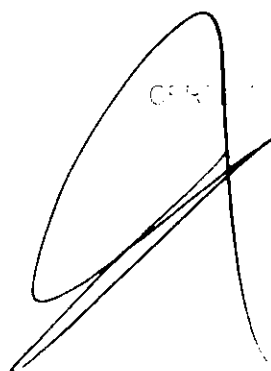
COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE 59170 CROIX

Date de clôture : 31/12/2018

 CERTIFICAT

COMPTES ANNUELS	1
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
Société : AUCHAN HOLDING SA	8
1. Faits caractéristiques	9
1.1. Événements principaux de l'exercice	9
1.2. Événements postérieurs à la clôture	10
2. Règles et méthodes comptables	10
2.1. Immobilisations incorporelles	10
2.2. Immobilisations corporelles	11
2.3. Participations et autres titres immobilisés	11
2.4. Créances et dettes	11
2.5. Valeurs mobilières de placement	12
2.6. Actions propres	12
2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations	12
2.8. Provisions pour risques et charges	12
2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme	12
2.10. Instruments financiers	13
2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	13
2.12. Impôt sur les bénéfices	13
3. Changements de méthode	14
4. Notes sur le bilan	15
4.1. Immobilisations	15
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	15
4.1.2. Etat des amortissements	15
4.1.3. Immobilisations financières	15
4.2. Tableau des filiales et participations	16
4.3. Créances et dettes	16
4.3.1 Endettement net	17
4.4. Disponibilités	18
4.5. Fonds propres	18
4.5.1 Capital social	18
4.5.2 Variation des fonds propres	19
4.6. Provisions	19
4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions	20
4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir	22
4.9. Comptes de régularisation	23

5. Notes sur le compte de résultat.....	24
5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation.....	24
5.2. Analyse du résultat financier.....	24
5.3. Analyse du résultat exceptionnel.....	24
5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	24
5.5. Effectifs	25
5.6. CICE	25
5.7. Impôt sur les bénéfices.....	25
6. Notes complémentaires	26
6.1. Transactions avec les parties liées	26
6.2. Engagements hors bilan.....	26
6.2.1. Engagements donnés	26
6.2.2. Engagements reçus	26
6.2.3. Echancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts.....	26
6.2.4. Risque de change	27
6.2.5. Juste valeur des instruments financiers	27
6.3. Fiscalité différée	28

Bilan actif

BILAN-ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39		39	39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 386	1 386	0	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 425	1 386	39	39
Terrains	4 339	14	4 325	4 337
Constructions	12 281	10 903	1 377	1 505
Installations techniques, matériel	142	124	18	28
Autres immobilisations corporelles	122	122	0	1
Immobilisations en cours	41		41	6
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	16 925	11 163	5 761	5 877
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	10 018 617	22 556	9 996 061	10 007 174
Créances rattachées à des participations	855 193		855 193	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 718		17 718	18 944
TOTAL immobilisations financières	10 891 528	22 556	10 868 972	10 026 118
Total Actif Immobilisé (II)	10 892 953	35 100	10 857 773	10 032 033
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	5		5	9
Clients et comptes rattachés	560		560	649
Autres créances	338 670		338 670	494 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	339 230	0	339 230	495 289
Valeurs mobilières de placement	6 938		6 938	7 760
(dont actions propres: 6 938)				
Disponibilités	6		6	5
TOTAL Disponibilités	6 944	0	6 944	7 765
Instruments de trésorerie	13 402		13 402	9 807
Charges constatées d'avance	33		33	60
TOTAL Actif circulant (III)	300 615	0	300 615	512 931
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)	5 896		5 896	7 943
Écarts de conversion actif (V)	26 456		26 456	23 645
Total Général (II + III)	11 301 846	35 100	11 286 740	10 578 582

Bilan passif

BILAN-PASSIF (en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 591 303)	591 303	603 894
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 914 044	1 914 044
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	75	75
Réserve légale	61 280	61 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	1 808 922	2 049 518
TOTAL Réserves	1 870 202	2 110 790
Report à nouveau	293 181	839
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	246 062	488 201
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	395	424
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 915 263	5 118 274
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	143	6 358
Provisions pour charges	636	640
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	779	6 998
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	3 870 545	4 262 194
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220 005	2
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	2 087 817	986 909
TOTAL Dettes financières	6 178 367	5 249 105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 456	4 259
Dettes fiscales et sociales	2 315	12 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13	
Autres dettes	118 879	122 429
TOTAL Dettes d'exploitation	129 663	139 056
Instruments de trésorerie	11 261	37 940
Produits constatés d'avance	1 924	3 583
TOTAL DETTES (IV)	6 319 215	5 428 689
Ecart de conversion passif (V)	29 482	21 596
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	11 264 760	10 578 559

Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	22 441		22 441	21 859
Chiffres d'affaires nets	22 441		22 441	21 859
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 470	12 683
Autres produits			41 336	53 779
Total des produits d'exploitation (I)			65 246	68 321
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			35 517	34 043
Impôts, taxes et versements assimilés			1 390	1 928
Salaires et traitements			1 457	3 682
Charges sociales			654	958
Dotations sur immobilisations			137	290
Dotations d'exploitation				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			648	50
Autres charges			66	30
Total des charges d'exploitation (II)			39 888	40 880
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			25 377	47 342
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1	1
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			207 800	328 757
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 759	974
Autres intérêts et produits assimilés			101 588	113 157
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 641	17 544
Différences positives de change			0	2 307
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			324 788	462 740
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 936	6 008
Intérêts et charges assimilées			142 424	165 323
Différences négatives de change			0	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			153 360	171 332
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			171 429	291 408
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			196 808	338 750

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite) (en milliers d'euro)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 909	16 399
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 342	246 130
Reprises sur provisions et transferts de charges	658	725
Total des produits exceptionnels (VII)	5 909	263 254
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	1 042
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 935	204 510
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	24	211
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 959	206 763
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 052	57 491
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-32	72
Impôts sur les bénéfices (X)	-57 275	-92 032
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	308 505	914 316
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	140 843	330 116
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	246 062	488 201

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I. Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 8 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2018 à 10 019 millions d'Euros.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a cédé des titres d'Oney Bank dont la valeur brute était de 0,1 M€. Cette cession a généré une plus value de 1,1 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a cédé certaines de ses participations au profit d'Auchan Retail International. Il s'agit des participations détenues dans les sociétés suivantes : Socofrais, Sofinex, ASAP, ARIPay et Sosek dont la valeur brute était de 8 M€. Ces cessions ont généré une moins-value nette de reprise de dépréciation de 1,8 M€.

Auchan Holding SA a également augmenté le capital des sociétés suivantes : Gésaré pour 3 M€ et Socofrais (avant cession) pour 1,8 M€.

Au cours de l'exercice, Soparalinéa a procédé au remboursement de sa prime d'émission soit une valeur nette reçue pour Auchan Holding de 5M€.

Le 24 mai 2018, l'assemblée générale de la société a décidé la distribution d'un dividende de 195,9 M€ sur le résultat 2017 (hors dividende sur actions propres).

En 2018, Auchan Holding a procédé au rachat de 629 522 actions propres pour un total de 252 M€ et a réalisé une attribution gratuite d'actions de 1 950 actions propres pour un total de 0,8 M€. En juillet et décembre 2018, la société a procédé à l'annulation de 629 522 actions propres pour un total de 253,2 M€ soit une réduction de capital de 12,6 M€ et une réduction des autres réserves pour 240,6 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 750 M€. En janvier 2018, la société Auchan Holding a émis un nouvel emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 350 M€ à échéance 2 ans au taux Euribor 3M + 0,15% (flooré à 0%).

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2018 est de 2 087,5 M€.

En mai 2018, Auchan Holding a remboursé la somme de 500 M€ empruntée auprès d'Auchan Retail International sous forme d'un dépôt à terme conclu en novembre 2017.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a accordé deux lignes de crédit à sa filiale Ceetrus dont l'échéance est en 2020 pour une autorisation globale de 1 100 M€. Au 31/12/2018, l'encours utilisé par Ceetrus sur ces lignes est de 855 M€.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 705 M€ à fin 2018.

1.2. Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2019, la société Auchan Holding a émis un nouvel emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,625%.

Après des négociations entamées en 2018, le 12 février 2019, le groupe BPCE et Auchan Holding ont annoncé être entrés en négociation exclusive en vue de nouer un partenariat de long terme à travers une prise de participation de BPCE à hauteur de 50,1% dans Oney Bank SA.

Ce projet va faire l'objet d'une information-consultation des instances représentatives du personnel. A l'issue de cette consultation, les parties pourraient signer leur accord de partenariat. Le closing de cette transaction ne pourra avoir lieu qu'après l'obtention de l'approbation des autorités françaises et européennes concernées ; il est donc prévu au deuxième semestre 2019.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de dépôt de marques

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du PCG, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle peut être déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours de clôture et un écart de

conversion est constaté au bilan. En contrepartie, les dérivés mis en place dans le cadre de la couverture font également l'objet d'une comptabilisation au bilan.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice de leur mise en place.

Les emprunts en devises faisant l'objet d'une couverture sont valorisés au cours de clôture en contrepartie d'un écart de conversion. Les instruments dérivés utilisés en couverture font l'objet d'une comptabilisation symétrique à l'élément couvert.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur déterminée annuellement par un collège d'experts si celle-ci est inférieure.

Les actions propres sont comptabilisées dans le poste « valeurs mobilières de placement » ou « autres immobilisations financières » selon qu'elles sont ou non affectées à un plan d'options de souscription ou d'attribution gratuite d'actions.

2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations

Les primes d'émission et de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auxquelles elles sont rattachées.

2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les titres AUCHAN HOLDING SA détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice des options est inférieur à leur prix d'acquisition. Pour la part de ces plans attribuée aux bénéficiaires prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA, la provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options. La part des plans attribuée aux bénéficiaires ne prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA fait l'objet d'une provision pour l'intégralité de son montant (sans étalement de la charge sur la période d'attribution). A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté dans les comptes de AUCHAN HOLDING SA pour les sociétés qui font l'objet d'une convention de refacturation.

Les instruments dérivés de taux et change non qualifiés de couverture font l'objet d'une provision pour risques et charges en cas de perte latente sur ces instruments (valeur de marché négative).

2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite tient compte en particulier des données suivantes :

- des salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et d'une évolution estimée du niveau de retraites ;
- de l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- des effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 avec décalage d'âge ;
- d'un taux d'actualisation nominal de 1,8 % ;
- d'un taux de rendement des actifs financiers de 1,8 %

Le montant des engagements de retraite figure dans la note sur les engagements hors bilan.

2.10. Instruments financiers

La société utilise des instruments financiers dérivés de taux d'intérêts, principalement swaps et caps, pour gérer son exposition nette aux fluctuations des taux d'intérêts et ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables. Les instruments dérivés de change, utilisés dans le cadre de couverture, visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises de la société, les financements en devises de la société et les capitaux propres de filiales étrangères. Les principaux instruments de change utilisés sont les swaps de change et swaps de devise.

Les instruments financiers à terme utilisés dans le cadre de la couverture sont valorisés au bilan uniquement lorsque cette inscription permet de compenser de manière symétrique la revalorisation des éléments couverts. Cela concerne principalement les dérivés de change assurant la couverture du risque de change des dettes libellées en devises étrangères.

Dans le cadre des couvertures ainsi mises en place, les produits et charges sur instruments financiers dérivés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'élément couvert, et viennent en compensation des produits et charges dégagés sur les éléments couverts.

Les instruments financiers à terme en position ouverte isolée (non utilisés dans le cadre d'opérations de couverture) sont valorisés au bilan et font l'objet d'une provision pour risque en cas de perte latente. Les produits et charges sur instruments financiers dérivés en position ouverte isolée sont comptabilisés en résultat financier.

Les instruments financiers à terme sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour leurs montants notionnels, conformément au plan comptable général.

2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.12. Impôt sur les bénéfices

AUCHAN HOLDING SA a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre comprend 81 sociétés pour 2018. AUCHAN HOLDING SA, mère intégrante, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public, les filiales fiscalement bénéficiaires constatant uniquement en compte courant leur charge d'impôt calculée comme si elles étaient

imposées séparément. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires et des rectifications liées à la détermination du résultat d'ensemble sont constatées par la société tête de groupe de l'intégration fiscale : AUCHAN HOLDING SA.

3. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

4. Notes sur le bilan

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2,0		0,0	0,6	1,4
Immobilisations corporelles	17,4		0,1	0,6	16,9
TOTAL	19,4	0,0	0,1	1,2	18,3

4.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2,0		0,0	0,6	1,4
Immobilisations corporelles	11,6		0,0	0,5	11,1
TOTAL	13,6	0,0	0,0	1,1	12,5

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	10 026,9		4,8	13,1	10 018,6
Créances rattachées à des participations	0,0		855,2		855,2
Prêts et autres immobilisations	18,9		252,0	253,2	17,7
TOTAL	10 045,8	0,0	1 112,0	266,3	10 891,5

Les créances rattachées à des participations :

- A moins d'un an : 0,2 M€
- A plus d'un an : 855,0 M€

Les prêts et autres immobilisations financières :

- A moins d'un an : 17,7 M€
- A plus d'un an : 0,0 M€

4.2. Tableau des filiales et participations

(en millions d'euros)	Capitaux propres hors résultat	% détention	Valeurs brutes des titres	Valeurs nettes des titres	Résultat comptable dernier exercice
<u>A/ Plus de 50% du capital</u>					
ONEY BANK	447,3	96,22%	85,4	85,4	41,8
SOPARALINEA	1,1	99,98%	5,7	1,1	0,0
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL	7 579,0	100,00%	4 451,0	4 451,0	-1,3
CEETRUS	2 325,1	100,00%	1 476,6	1 476,6	102,0
AUCHAN COORDINATION SERVICE	4 498,3	100,00%	3 937,0	3 937,0	25,6
FANTASAK	2,2	100,00%	2,2	2,0	-0,2
GESARE	6,8	100,00%	13,4	8,4	0,0
<u>B/ Compris entre 5% et 50% du capital</u>					
AUCHAN POLSKA	192,9	15,48%	41,7	34,4	-58,7
NATURAL SECURITY	0,3	48,33%	5,6	0,1	-0,1

Eu égard au caractère confidentiel de l'information relative au chiffre d'affaires, cette information n'est pas divulguée.

4.3. Créances et dettes

Etat des créances (en millions d'euros)	Montant brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	0,6	0,6	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	112,8	112,8	0,0
Groupes et associés	115,5	115,5	0,0
Débiteurs divers	110,4	110,4	0,0
TOTAL CREANCES	339,3	339,3	0,0

Etat des dettes (en millions d'euros)	Montant brut	A - d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	3 870,5	589,4	3 174,7	106,5
Dettes financières ⁽²⁾	2 307,8	2 307,8	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	8,5	8,5	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	2,3	2,3	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe et associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	114,7	114,7	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	6 303,8	3 022,7	3 174,7	106,5

⁽¹⁾ Y compris ICNE sur emprunts obligataires repris en note 4.8.

⁽²⁾ Y compris emprunts sous forme de billets de trésorerie pour 2 087,5 M€ et concours bancaires courants pour 220 M€.

Emprunts remboursés en cours d'exercice = 5 602,3 M€

Emprunts souscrits en cours d'exercice = 5 121,5 M€

4.3.1 Endettement net

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières (incluant les emprunts obligataires, les billets de trésorerie et les emprunts auprès des établissements de crédit) diminués des disponibilités, valeurs mobilières de placements et du compte courant de trésorerie intra-groupe avec la centrale de trésorerie et ses filiales.

Il s'établit à 5 200 M€ au 31 décembre 2018 contre 4 960 M€ au 31 décembre 2017 (suite notamment aux augmentations de capital souscrites par AUCHAN HOLDING SA 2018 et à la distribution de dividende).

L'endettement net à fin 2018 représente 105,8% des fonds propres contre 96,9% l'exercice précédent.

4.4. Disponibilités

(en millions d'euros)	2018	2017
VMP	6,9	7,8
<i>Dont actions propres</i>	6,9	7,8
Banques et dépôts à terme	0,0	0,0
Total au 31 Décembre	6,9	7,8

AUCHAN HOLDING SA détient 16 484 actions propres au 31 décembre 2018 en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription.

AUCHAN HOLDING SA détient également 44 132 actions propres au 31 décembre 2018 non affectées à des plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions et comptabilisées en immobilisations financières (cf note 4.1.3)

Etat des actions détenues en propre (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Apport fusion	Annulation d'actions	Achats d'actions	Ventes d'actions	Fin de l'exercice
Actions propres destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription						
Nombre d'actions détenues	18 434				1 950	16 484
Valeur (en M€)	7,8				0,9	6,9
Actions propres non affectées à des plans d'AGA/SO (immobilisation financière)						
Nombre d'actions détenues	44 132			629 522	629 522	44 132
Valeur (en M€)	18,9			252,0	253,2	17,7
Total des actions propres détenues						
Nombre d'actions détenues	62 566			629 522	631 472	60 616
Valeur (en M€)	26,7			252,0	254,1	24,6

4.5. Fonds propres

4.5.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en millions d'euros)
Au 1 ^{er} Janvier	30 194 690	20	603,9
Augmentation			
Diminution	629 522	20	12,6
Total au 31 Décembre	30 824 212	20	616,5

4.5.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de 5 118,3 M€ à 4 915,3 M€ soit une variation de -203,0 M€
 Cette variation, en millions d'euros, s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1 ^{er} Janvier	5 118,3
* Variation de capital	-12,6
* Variation des réserves	-240,6
* Report à nouveau	292,3
* Résultat de l'exercice	246,1
* Variation des provisions réglementées	0,0
* Affectation du résultat N-1	
- Dont dividendes	-195,9
- Dont dividendes sur actions propres affecté en report à nouveau	
- Dont affectation à la réserve légale	0,0
- Dont affectation aux autres réserves	0,0
- Dont affectation au report à nouveau	-292,3
Fonds propres au 31 Décembre	4 915,3

4.6. Provisions

Nature des provisions (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	0,4	0,1	0,1	0,4
TOTAL (I)	0,4	0,1	0,1	0,4
Provisions pour litige	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour impôts	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour charges sociales ⁽¹⁾	0,6	0,7	0,7	0,6
Autres provisions pour risques et charges ⁽²⁾	6,3	0,0	6,2	0,1
TOTAL (II)	7,0	0,7	6,9	7,3
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation ⁽³⁾	19,7	8,9	6,0	22,6
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres provisions pour dépréciations	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)	19,7	8,9	6,0	22,6
TOTAL GENERAL (I + II + III)	27,1	9,0	13,0	25,7

⁽¹⁾ Il s'agit d'une provision visant à couvrir la charge dans le cadre de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions dont l'évaluation est justifiée en note 4.7 pour 0,6M€ au 31 décembre 2018,

⁽²⁾ Le solde au 31 décembre 2018 correspond à une provision pour risque sur dérivés de taux pour 0,1M€. La reprise de l'exercice est notamment constituée par la reprise de :

- provision sur situation nette négative de Socofrais pour 1,8 M€
- provision pour risque sur dérivés de taux pour 3,9 M€
- provision pour contentieux fiscaux pour 0,6 M€

⁽³⁾ La dotation aux provisions s'explique par :

- provision sur titres Auchan Polska : 7,3 M€
- provision sur titres Gésaré : 1,4 M€
- provision sur titres Fantasak : 0,2 M€

⁽³⁾ La reprise de provisions s'explique par :

- reprise de provision sur titres Socofrais : 6 M€

4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions

Suivi des plans d'options de souscriptions d'achat d'actions :

Plan 2015/2019	
Nombre d'options en début d'exercice ajusté*	7 664
Nombre d'options émises en cours d'exercice	
Nombre d'options exercées durant l'exercice	
Nombre d'options annulées ou perdues	2 636
Nombre d'options échues	
Nombre d'options exerçables en fin d'exercice	5 028
Nombre d'actions détenues et affectées	5 028
Nombre d'actions non détenues mais affectées	
Prix d'acquisition des actions (en €)	421,45
Prix d'exercice* (en €)	408,04
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	2,1
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	2,0
Charge totale estimée en (M€)	0,1
Provision comptable au 31/12/2018 (en M€)	0,0
Dans charge financière à Auchan Holding SA au 31/12/2018 (en M€)	0,0

* Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves

Caractéristiques des plans d'options émis :

- Les options sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution.
- Elles sont exerçables sur une période allant du 28 août au 30 septembre 2019 pour le plan 2015/2019.
- Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales. Toute suspension de contrat intervenant pour toute autre raison que la maladie ou la maternité emporte caducité des droits à options (et toute autre condition spécifique à la société émettrice). En outre pour les bénéficiaires expatriés, il faut que la mission à l'expatriation ait été menée à son terme. Tout retour anticipé dans le pays d'origine implique la caducité des droits à options.

Suivi des plans d'attributions gratuites d'actions :

	Plan 2016/2020	Plan 2018/2019	Plan 2018/2019	Plan 2018/2021	Plan 2018/2021
Application de critères de performance	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Nombre d'actions maximum attribuées en début d'exercice*	5 846				
Nombre d'actions maximum attribuées en cours d'exercice		6 478	514	2 460	935
Nombre d'actions attribuées annulées ou perdues					
Nombre d'actions attribuées échues					
Nombre d'actions maximum attribuées en fin d'exercice	5 846	6 478	514	2 460	935
Attribution définitives estimée en fin d'exercice**					
Nombre d'actions détenues et affectées	5 846	6 478	514	2 460	935
Nombre d'actions non détenues mais affectées					
Prix d'acquisition des actions (en €)	421,45	400,24	400,24	400,24	400,24
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charge totale estimée en (M€)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4
Provisions comptabilisées au 31/12/2018 (en M€)	0,0	0,0	0,4	0,0	0,2
Dont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2018 (en M€)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

* Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves

** Nombre déterminé en fonction des estimations de réalisation des critères de performance

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2016-2020 :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 24 août 2016, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 25 août 2020.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 421,45 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2019 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 1,5 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 22 janvier 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2019.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2019 sans condition de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 1,4 ans à compter de la date d'attribution.

- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2019.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 sans condition de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,5 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 22 janvier 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales.

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en millions d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	46,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7,1
Dettes fiscales et sociales	0,5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	0,2
Total	53,8

Produits à recevoir (en millions d'euros)	Montant
Plan d'options de souscription/attribution gratuite d'actions	0,6
Intérêts sur dérivés	37,9
Intérêts sur billets de trésorerie	0,3
Intérêts sur prêts filiales et commissions d'engagement	0,3
État - Produits à recevoir	0,2
Divers	
Total	39,3

4.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,1
Total	0,1

Produits constatés d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Soulte de Swap	1,0
Intérêts sur billets de trésorerie pré-comptés	0,9
Total	1,9

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour l'utilisation de la marque et du logo, la facturation des garanties données et les loyers.

(en millions d'euros)	2018	2017
Produits des redevances	40,0	52,4
Frais de personnel	-2,1	-4,6
Impôts et taxes	-1,4	-1,9
Autres produits et charges d'exploitation	-11,1	1,5
Total au 31 Décembre	25,4	47,4

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La dégradation du poste des autres produits et charges d'exploitation s'explique essentiellement par la comptabilisation dans les comptes de 2017 d'une reprise de provision sur les terrains apportés à Ceetrus France.

5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier hors dividendes et provisions s'améliore de 17,2 M€. Les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement.

(en millions d'euros)	2018	2017
Autres produits financiers	112,1	118,1
Dividendes reçus	206,7	328,8
Dépréciations de titres de participation	-2,9	12,3
Autres charges financières	-144,5	-167,7
Total au 31 Décembre	171,4	291,5

5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une charge de -8,1 M€. Il s'explique principalement par des :

- moins-value sur cession d'actifs de 6,8 M€ (essentiellement sur titres de participation Socofrais)
- mali sur rachat d'actions pour 0,8 M€ dans le cadre des plans de stock-options et attribution gratuite d'actions intégralement refacturés aux filiales.
- une charge pour une subvention accordée pour 3,7 M€ à Oney Italie
- une charge d'indemnités diverses pour 1 M€
- un produit lié à la régularisation IS 2017 pour 3,9 M€
- un produit net lié aux contrôles fiscaux pour 0,2 M€

5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

5.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 6,6 en 2017 à 3,2 en 2018.

Ventilation par catégorie :

- Cadres et agents de maîtrise	3,2
- Employés	
Total effectif moyen (équivalent temps plein)	3,2

5.6. CICE

L'entité AUCHAN HOLDING SA ne bénéficie pas en tant que tel de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Toutefois, en tant que mère intégrante, seule redevable de l'impôt, celle-ci a procédé fin décembre 2018 à une cession de la créance de CICE des filiales fiscalement intégrées au titre de l'exercice 2018.

5.7. Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt est essentiellement dû à l'intégration fiscale pour 57,8 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	196,8	-1,1	195,7
Résultat exceptionnel	-8,1	0,5	-7,6
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	57,8	57,8
Contribution 3% sur les dividendes versés	0	0,1	0,01
Participation	0,0	0,0	0,0
Résultat comptable	188,7	57,3	246,0

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

6. Notes complémentaires

6.1. Transactions avec les parties liées

Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Le capital d'AUCHAN HOLDING SA est détenu par les sociétés de l'Association Familiale Mulliez à 95% dont 67% du capital par une seule d'entre elles.

Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés en dehors du dividende versé au titre de l'exercice 2017, qui s'élève à 182M€, et d'une convention de prestations de services (0,1 M€ facturés au titre de l'exercice 2018).

6.2. Engagements hors bilan

6.2.1. Engagements donnés

Cautions données pour un engagement d'une société du groupe : 1 153,7 M€.

Engagements d'achats de titres portant sur 1 950 actions propres transitoirement détenues par des salariés pour un montant de 0,8 M€.

Dettes assorties de cautions : 0,3 M€.

Engagements concernant les indemnités de départ en retraite : 0,6 M€

6.2.2. Engagements reçus

Cautions reçues : 2,8 M€

Ligne de crédit accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 31 décembre : 2 705 M€.

6.2.3. Echancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts

Encours moyen (en millions d'euros)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Swaps simples payeur taux fixe	2 518					
Swaps simples payeur taux variable	2 624	2 475	2 059	1 219	156	
Swaptions de taux (option sur swap de taux)						
Achats de caps	397					
Swaps de devise payeurs taux variable	106	106	106	106	106	45
Swaps de devise taux variable/taux variable	140					
Total opérations de couverture ⁽¹⁾	5 178	2 581	2 165	1 325	263	45
Total opérations spéculatives	608					

⁽¹⁾ Les opérations de couverture ont pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêts sur sa dette, quasi exclusivement constituée de financement obligataire à taux fixe revariabilisé.

6.2.4 *Risque de change*

Les instruments de change détenus au 31 décembre 2018 ont essentiellement pour objet de couvrir les emprunts obligataires émis en devise (CHF) ainsi que des placements privés émis en devise (USD). Au 31 décembre 2018, le montant des gains réalisés qui sont différés au bilan en application de la comptabilité de couverture est de 17,2 M€. Les opérations réalisées en RUB et en HUF correspondent à des opérations d'intermédiation pour le compte d'Oney Bank.

Devise (en millions)	USD	Montant en EUR	CHF	Montant en EUR	HUF	Montant en EUR	RUB	Montant en EUR	Montant total en EUR
Acheteur/ emprunteur :									
- swaps de devise	250	218	120	106	1 850	6	610	8	338
- swaps de change									
Vendeur/ prêteur :									
- swaps de devise					1 850	6	610	8	14
- contrats à terme									
- achats d'options de change									
Position nette des opérations de couverture	250	218	120	106	0	0	0	0	324

6.2.5 *Juste valeur des instruments financiers*

Hors ICNE (en millions d'euros)	Couverture	Position ouverte isolée	Total
Instruments dérivés de taux d'intérêt	86	4	90
Instruments dérivés de change (y compris swaps de devise)	7	0	7

6.3. Fiscalité différée

<i>Libellé (en millions d'euros)</i>	<i>31/12/2018</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0,4
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	24,4
Autres charges déduites d'avance	1,9
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	26,7
Total passif d'impôt futur	8,5
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	26,3
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	26,3
Total actif d'impôt futur	8,4
Situation nette	0,1

<i>(1) Taux d'impôt :</i>	<i>32,02</i>
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :</i>	<i>31,00</i>
<i>Contribution sociale sur l'impôt :</i>	<i>3,30</i>

Intégration fiscale : le montant des crédits d'impôt cumulés comptabilisé au titre des déficits des filiales intégrées s'élève à 362 M€.

AUCHAN HOLDING
Société Anonyme à Conseil de surveillance et Directoire
Capital social : 584.201.820 euros
Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE – 59170 CROIX
RCS Lille Métropole 476 180 625
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 21 MAI 2019

(...)

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes :

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 246.062.426 €, en totalité au compte « Report à nouveau » dont le solde est ainsi porté à 539.243.755 €.

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Dividende total versé*	Fraction éligible à l'abattement de 40 %	Fraction non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2017	196.265.485,00 €	3.887,00 €	196.261.598,00 €
31/12/2016	350.893.527,60 €	39.547,20 €	350.853.980,40 €
31/12/2015	202.588.262,40 €	90.867,20 €	202.497.395,20 €

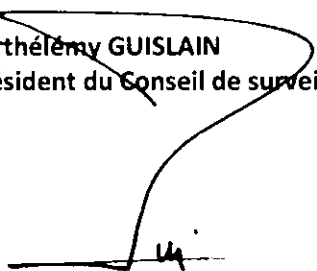
(*) y compris la fraction du dividende revenant aux actions propres

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme :

Barthélemy GUISLAIN
Président du Conseil de surveillance



AUCHAN HOLDING
Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire
Capital social : 584.201.820 euros
Siège social : 40 Avenue de Flandre – 59170 CROIX
RCS Lille Métropole 476 180 625
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 MAI 2019

Chers actionnaires,

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte des opérations de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est joint en annexe au présent rapport.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
(Articles L. 232-1, II et L. 225-100-1 du Code de commerce)

1. Evénements marquants de l'exercice 2018

Au cours de l'exercice écoulé, le portefeuille de titres de participation a diminué de 8 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2018 à 10 019 millions d'Euros.

La Société a cédé des titres Oney Bank dont la valeur brute était de 0,1 M€. Cette cession a généré une plus-value de 1,1 M€.

La Société a également cédé certaines de ses participations à sa filiale Auchan Retail International. Il s'agit des participations détenues dans les sociétés suivantes : Socofrais, Sofinex, ASAP, ARIPay et Sosek dont la valeur brute était de 8 M€. Ces cessions ont généré une moins-value nette de reprise de dépréciation de 1,8 M€.

La Société a également augmenté le capital des filiales suivantes : Gésaré pour 3 M€ et Socofrais (avant cession) pour 1,8 M€.

Au cours de l'exercice écoulé, la filiale Soparalinéa a procédé au remboursement de sa prime d'émission soit une valeur nette reçue pour la Société de 5M€.

Le 24 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société a décidé la distribution d'un dividende de 195,9 M€ sur le résultat 2017 (hors dividende sur actions propres).

En 2018, la Société a procédé au rachat d'un nombre total de 629 522 actions propres, pour un prix total de 252 M€, en vue de leur annulation immédiate. La société a ainsi réduit ses capitaux propres d'un montant total de 253,2 M€, par voie de réduction de capital à hauteur de 12,6 M€ et par imputation du solde, soit 240,6 M€, sur le poste autres réserves. La Société a également procédé à une attribution gratuite de 1 950 actions propres pour un total de 0,8 M€.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 750 M€. En janvier 2018, la société Auchan Holding a émis un nouvel emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 350 M€ à échéance 2 ans au taux Euribor 3M + 0,15% (flooré à 0%).

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2018 est de 2 087,5 M€.

En mai 2018, la Société a remboursé la somme de 500 M€ empruntée auprès de sa filiale Auchan Retail International sous forme d'un dépôt à terme conclu en novembre 2017.

Au cours de l'exercice, la Société a accordé deux lignes de crédit à sa filiale Ceetrus dont l'échéance est en 2020 pour une autorisation globale de 1 100 M€. Au 31 décembre 2018, l'encours utilisé par Ceetrus sur ces lignes est de 855 M€.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées par la Société s'élèvent à 2 705 M€ à fin 2018.

2. Activités et résultats

Notre société est la Holding de tête du Groupe.

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances pour l'utilisation de la marque, la facturation des garanties et les loyers.

Les produits de redevances passent de 52,4 M€ en 2017 à 40 M€ en 2018. Le résultat d'exploitation ressort à 25,4 M€ en baisse de 22 M€ par rapport à 2017 essentiellement en raison de la baisse des redevances liée à la nouvelle gestion de la marque depuis le 1^{er} janvier 2017 pour 12,4 M€ et à la comptabilisation dans les comptes 2017 d'une reprise de provision sur les terrains apportés à Ceetrus France pour 12,6 M€

Le résultat financier est passé d'un profit de 291,5 M€ à un profit de 171,4 M€ en 2018, soit une variation de - 120,1 M€. Celle-ci provient essentiellement de la baisse des dividendes reçus pour 122 M€.

Le résultat exceptionnel est une perte de 8,1 M€ et provient principalement de moins-value sur cessions d'actifs pour -6,8 M€ (essentiellement sur titres de participation dans la société Socofrais), de mali sur rachat d'actions propres pour -0,8 M€, d'une subvention accordée pour -3,7 M€ à Oney Bank, d'une charge pour indemnités diverses pour -1 M€ et d'un produit lié à la régularisation de l'IS 2017 pour +3,9 M€.

Après un produit d'impôt essentiellement dû à l'intégration fiscale de 57,3 M€, le bénéfice net ressort à 246,1 € contre 488,2 M€ l'exercice précédent.

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières diminuées des disponibilités, valeurs mobilières de placements et du compte courant Auchan Coordination Services. Il s'établit à 5 200,4 M€ contre 4 960,4 M€ au 31 décembre 2017.

L'endettement net à fin 2018 représente 105,8 % des fonds propres contre 96,9 % l'exercice précédent.

3. Instruments financiers

La Société utilise des instruments financiers pour gérer des risques de taux d'intérêt afin de transformer à taux variable sa dette obligataire.

Elle y a recours également pour couvrir :

- sa dette en refinançant les taux d'une partie de ses emprunts, et
- les emprunts obligataires et billets de trésorerie émis en devises (CHF/USD) contre les risques de change,

dans le cadre d'opérations d'intermédiation pour le compte de sa filiale Oney Bank.

4. Activité en matière de Recherche et Développement

La Société n'exerce aucune activité en matière de recherche et développement.

5. Perspectives

Tout en tenant compte d'un environnement difficile, la Société poursuit son développement au travers de ses trois activités que sont le retail, l'immobilier et la banque.

6. Délais de paiement

Conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L 441-6 dudit Code, nous vous présentons l'information relative à la décomposition des créances clients et des dettes fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice écoulé :

Echéancier des créances clients au 31/12/2018

<i>Exprimés en K€</i>	<i>Solde Total Clients</i>	<i>Total non échu</i>	<i>Total Echu</i>	<i>Dont échu ≤ 30 jours</i>	<i>Dont échu > 30 jours et ≤ 60 jours</i>	<i>Dont échu > 60 jours</i>
Nombre de factures	20	19	1			1
Montant total HT des factures	32,3	21,8	470,6	460,1	0,0	10,5
Montant total HT des ventes	22 440,7					
% par rapport aux ventes HT	2,19%	0,10%	2,10%	2,05%	0,00%	0,05%

Echéancier des dettes fournisseurs au 31/12/2018

<i>Exprimés en K€</i>	<i>Solde Total Fournisseurs</i>	<i>Total non échu</i>	<i>Total échu</i>	<i>Dont échu ≤ 30 jours</i>	<i>Dont échu > 30 jours et ≤ 60 jours</i>	<i>Dont échu > 60 jours</i>
Nombre de factures	69	30	39	21	4	14
Montant total HT des factures	7 040,6	6 306,9	733,7	703,8	6,0	23,9
Montant total HT des achats	35 516,8					
% par rapport aux achats HT	19,82%	17,76%	2,07%	1,98%	0,02%	0,07%

7. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice social

En janvier 2019, la Société a émis un emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,625% l'an.

Le 4 avril 2019, la Société et le groupe BPCE ont conclu un partenariat de long terme prévoyant une prise de participation de BPCE, à hauteur de 50,1%, dans le capital d'Oney Bank, filiale de la Société. La réalisation de cette transaction est soumise, notamment, à l'approbation préalable des autorités françaises et européennes concernées. Elle est donc envisagée au deuxième semestre 2019.

En avril 2019, la Société a émis un nouvel emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 6 ans au taux fixe de 2,375% l'an.

La fusion-absorption par la Société de sa filiale de droit belge Auchan Coordination Services a pris effet le 1^{er} mai 2019, avant que les comptes annuels d'Auchan Coordination Services pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'arrêtés par son conseil d'administration et certifiés par son commissaire aux comptes, aient pu être soumis à l'approbation de son assemblée générale. En application du droit des sociétés belge, vous êtes donc invités à approuver les comptes annuels d'Auchan Coordination Services au titre de son exercice clos le 31 décembre 2018.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (Article L. 225-100-1 du Code de commerce)

Les informations relatives aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière figurent dans le rapport du Directoire sur la gestion du Groupe.

III - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION (Article L. 232-6 du Code de Commerce)

Les états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis et présentés conformément au Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables générales appliquées à la Société sont dans le respect du principe de prudence :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

Conformément à la législation en vigueur, les dotations et reprises de dépréciations/provisions sont présentées en produit net bancaire, en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel selon leur nature.

IV - DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE (Articles L. 232-2 et R.232-3 du Code de commerce)

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 232-2 et R.232-3 du Code de commerce les documents suivants ont été arrêtés par le Directoire en date du 7 mars 2019 :

- Tableau de financement de l'exercice 2018
- Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible du second semestre 2018

- Plan de financement de l'exercice 2019
- Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2019

V - CAPITAL SOCIAL

(Article L. 225-102 du Code de commerce)

1. Capital social

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé à deux réductions de capital non motivées par des pertes :

- Le 27 juillet 2018, le Directoire de la Société, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2018, a procédé au rachat de 429.642 actions et à leur annulation immédiate, dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes en application de l'article L.225-207 du Code de commerce;
- Le 21 décembre 2018, le Directoire de la Société, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 novembre 2018, a procédé au rachat de 199.880 actions et à leur annulation immédiate, dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes en application de l'article L.225-207 du Code de commerce.

Au 31 décembre 2018, le capital social de la Société s'établissait ainsi à 591.303.360 €.

2. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018.

Les salariés de la Société et de ses filiales françaises, via les compartiments Valauchan et Valfrance du Fond Commun de Placement d'Entreprise Auchan et via le Fond Commun de Placement d'Entreprise Oney Val, détenaient collectivement 3,74% du capital de la Société au 31 décembre 2018.

Les salariés des filiales étrangères de la Société, via les sociétés en commandite par actions luxembourgeoises Valitalia, Valauchan International, Valauchanrus, Valespana, Valhungary International, Valpoland, Valportugal et Valrusse, détenaient collectivement 1,27% du capital de la Société.

Au 31 décembre 2018, la part du capital de la Société détenue par les salariés français et étrangers s'établissait ainsi à 5,01%.

3. Rachat par la Société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas procédé au rachat de ses propres actions en application des articles L.225-208 ou L. 225-209-2 du Code de commerce.

4. Obligation de conservation des actions détenues par les mandataires sociaux exécutifs au titre des options de souscription ou d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions consenties

La Société n'a pas consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions à ses mandataires sociaux exécutifs au cours de l'exercice 2018. Conformément aux dispositions de l'articles L.225-197-1 II, alinéa 4 du Code de commerce, nous vous informons que les mandataires sociaux exécutifs de la Société sont tenus de conserver au

nominatif, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, au moins 30% des actions attribuées au titre des plans d'attribution gratuites d'actions adoptés par le Directoire au cours des exercices 2018.

VI - ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES (Articles L. 233-6, L247-1 du Code de Commerce)

<i>Dénomination sociale</i>	<i>% de détention</i>	<i>Résultats (en M€)</i>	<i>Activité</i>
Auchan Coordination services S.A.	100%	25,6	Centrale de trésorerie pour l'ensemble des métiers d'Auchan Holding
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL S.A. (et ses filiales françaises et étrangères)	100%	-1,3	Holding du métier Retail pour l'ensemble des pays Auchan dont la France
CEETRUS S.A. (et ses filiales françaises et étrangères)	100%	102	Holding du métier Immobilier pour l'ensemble des pays dans lesquels Ceetrus s'est développé, dont la France
ONEY BANK S.A. (et ses filiales françaises et étrangères)	96,22%	41,8	Activité bancaire
GESARE SAS	100%	0	Société de réassurance
SOPARALINEA SAS	99,98%	0	Holding de participations
NATURAL SECURITY	48,33%	-0,1	Edition de logiciels applicatifs
FANTASAK	100%	0	Holding de participations
AUCHAN POLSKA	15,48%	-58,7	Société d'exploitation retail

VII - PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISE DE CONTROLE (Article L. 233-6 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations figure dans l'annexe de la Société.

1. Prises de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris des participations dans les sociétés suivantes ayant leur siège social en France:

- SAMAIA SAS, 50% via sa filiale indirecte CEETRUS FRANCE SAS ;
- HORIZON ACHATS SARL, 44% via sa filiale indirecte AUCHAN RETAIL FRANCE SAS ;
- HORIZON APPELS D'OFFRES SARL, 44% via sa filiale indirecte AUCHAN RETAIL FRANCE SAS.

2. Prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris le contrôle de la société suivante, ayant son siège social en France :

- IN CONFIDENCE INSURANCE SAS, 100% via sa filiale indirecte FLANDRE INVESTMENT SAS.

3. Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a cédé à sa filiale directe AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL SA l'intégralité du capital des sociétés suivantes :

- SOCOFRAIS SAS
- SOSEK SAS
- SOFINEX SAS

- ARIPAY SAS (anciennement dénommée HAKRAYE SAS).

4. Succursales

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société ne détient aucune succursale au 31 décembre 2018.

VIII – PARTICIPATIONS CROISEES ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE (Articles L. 233-29, R. 233-19 et L.233-13 du Code de commerce)

1. Participations croisées

La Société ne détenait aucune participation croisée à la clôture de l'exercice écoulé. La Société n'a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à des participations croisées.

2. Actions d'auto-contrôle

A la clôture de l'exercice écoulé, les sociétés en commandite par actions luxembourgeoises mentionnées au V.2 ci-dessus, contrôlées par la Société, détenaient collectivement 1,26% du capital de la Société.

IX - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de 246.062.426 €, en totalité au compte « Report à Nouveau » dont le solde serait ainsi porté à 539.243.755 €. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Dividende total versé*	Fraction éligible à l'abattement de 40 %	Fraction non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2017	196.265.485,00 €	3.887,00 €	196.261.598,00 €
31/12/2016	350.893.527,60 €	39.547,20 €	350.853.980,40 €
31/12/2015	202.588.262,40 €	90.867,20 €	202.497.935,20 €

(*) y compris la fraction du dividende revenant aux actions propres

X - DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)

Nous vous demandons également d'approuver les dépenses suivantes, non déductibles fiscalement des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, conformément à l'article 223 quater et 223 quinquies du C.G.I. :

- Amortissement excédentaire des véhicules de location : 2.047 €
- TVTS : 1.508 €

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 1.224 €.

Nous vous informons que la Société n'a procédé à aucune réintégration des frais généraux dans les bénéfices imposables (frais non déclarés sur l'état 2068 ou excessifs, ou non engagés dans l'intérêt direct de l'entreprise) conformément aux articles 223 quinquies, 39-5 et 54 quater du C.G.I.

XI - PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRE ACCESSOIRE A DES ENTREPRISES LIEES

(Article L. 511-6 3 bis du Code Monétaire et Financier)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans visés par l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire.

XII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été autorisée et conclue par la Société durant l'exercice écoulé.

XIII - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

XIV – SITUATION DES MANDATS SOCIAUX

1. Mandats des membres du Conseil de surveillance

Les mandats de membres du Conseil de surveillance de Messieurs Barthélémy GUISLAIN, Jérôme MULLIEZ et Jean-Louis CLAVEL et de la société AUSSPAR SCA arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, et lesdits membres étant candidats à leur propre succession, le Conseil de surveillance vous propose de renouveler chacun de ces mandats pour une nouvelle durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. Mandat du Directoire

Nous vous rappelons que le mandat des membres du Directoire expirera le 1^{er} décembre 2019.

XV- SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaires

Le mandat de la société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

De même, le mandat de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle

durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. Non-renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes suppléants

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant n'est désormais imposée que dans le cas où le Commissaire aux comptes titulaire est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Le mandat de KPMG Audit IS SA, Commissaire aux comptes suppléant de la société KPMG SA, arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de ne pas le renouveler et de ne pas le remplacer.

Le mandat de Madame Anik CHAUMARTIN, Commissaire aux comptes suppléant de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de ne pas le renouveler et de ne le remplacer.

XVI - FIXATION DU MONTANT DE L'ENVELOPPE ANNUELLE DES JETONS DE PRESENCE

Vous aurez à vous prononcer sur le montant de l'enveloppe annuelle des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de surveillance. Le Conseil de surveillance vous propose de fixer le montant de cette enveloppe à 120 000 €.

XVII – AUTORISATION DES CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

(Article L. 225-68 du Code de commerce et R 225-53 du Code de commerce)

Lors de sa réunion du 28 août 2018, le Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire à :

- (A) émettre ou renouveler toutes lettres de confort dans la limite : (i) d'un encours global cumulé de six cent millions d'euros (600.000.000 EUR) ; (ii) d'un montant unitaire de cent millions d'euros (100.000.000 EUR) ;
et
- (B) émettre ou renouveler toutes cautions, avals et garanties dans la limite : (i) d'un encours global cumulé de neuf cent millions d'euros (900.000.000 EUR) ; (ii) d'un montant unitaire de cent millions d'euros (100.000.000 EUR).

Cette autorisation a été donnée pour une durée d'un an.

XVIII - PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

(Article L. 225-102-2 du Code de commerce)

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer de risques importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

XIX – DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)

La déclaration de performance extra-financière visée à l'article L225-102-1 du Code de commerce, est incluse dans le rapport du Directoire sur la gestion du groupe.

XX – PLAN DE VIGILANCE

(Article L. 225-102-4, du Code de commerce)

Le plan de vigilance visé à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce est inclus dans le rapport du Directoire sur la gestion du groupe.

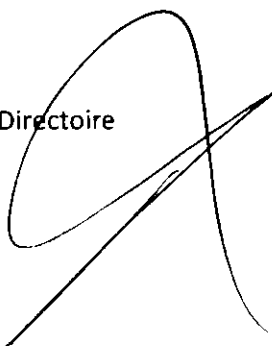
XXI – PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

(Article L. 464-2, I, du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article L. 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas fait l'objet d'injonctions ni de sanctions pécuniaires, pour des pratiques anticoncurrentielles, prononcées par l'Autorité de la concurrence, dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le présent rapport.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Directoire

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long, sweeping stroke that extends downwards and to the right.

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AUCHAN HOLDING SA AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

NATURE DES INDICATIONS	2018	2017	2016	2015	2014
II - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	591 303 360	603 893 800	617 799 300	633 088 120	633 088 320
b) Nombre des actions ordinaires existantes	29 565 168	30 194 690	30 639 965	31 654 416	31 654 416
III - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	22 440 702	21 858 839	27 691 093	24 850 312	24 497 370
Resultat net	246 062 426	488 201 258	43 953 444	222 433 151	68 589 292
Dotations aux amortissements	161 643	327 870	468 244	773 335	603 424
Dotations aux provisions	11 584 526	6 229 995	28 157 981	134 249 318	179 131 436
Reprises sur amortissements	52 852	264 960	331 601	321 466	93 514
Reprises sur provisions	12 338 846	30 416 974	339 283 470	120 083 521	10 975 792
Participation	32 060	72 497	61 319	41 000	48 000
IS	57 274 627	92 032 014	131 071 089	94 714 280	88 228 476
b) Resultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	188 110 210	372 117 672	398 045 172	142 377 536	149 074 370
c) Impôts sur les bénéfices	(57 274 627)	(92 032 014)	(131 071 089)	(94 714 280)	(88 228 476)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	32 060	72 497	61 319	41 000	48 000
e) Resultat apres impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	246 062 426	488 201 258	43 953 444	222 433 151	68 589 292
f) Resultat distribue	0	196 265 485	350 893 528	202 588 262	67 107 362
III - RESULTATS PAR ACTION					
a) Resultat apres impôts, mais avant amortissements et provisions	8,30	15,37	8,72	7,49	7,50
b) Resultat apres impôts, amortissements et provisions	8,32	16,17	1,43	7,03	2,17
c) Dividende attribue a chaque action (brut)	0,00	6,50	11,45	6,40	2,12
IV - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	6	8	9	13
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 456 920	3 682 002	3 226 416	2 755 048	5 267 558
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	654 125	958 336	1 004 560	1 035 691	1 664 566

AUCHAN HOLDING

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Tour Egho
2, avenue Gambetta
92066 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Assemblée générale des Actionnaires de la société Auchan Holding S.A.
Auchan Holding S.A.
40, avenue de Flandre
BP 139
59964 Croix Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Holding S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Description du risque

Au 31 décembre 2018, la valeur nette des titres de participation au bilan s'élève à 10 milliards d'euros sur un total de bilan de 11,3 milliards d'euros.

Les titres de participation détenus par la société figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle peut être déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue par la société, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité tel que décrit dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Le montant significatif dans le bilan de la société des titres de participation et le degré de jugement requis de la Direction dans l'estimation de leur valeur d'inventaire nous ont conduits à considérer l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse au risque

Nos travaux ont consisté à vérifier la permanence et le caractère approprié des méthodes d'évaluation retenues, ainsi que la justification des éléments chiffrés utilisés.

Le cas échéant, nous avons :

- comparé les données utilisées dans la détermination des valeurs d'utilité des participations (capitaux propres, actif net, éléments de correction de l'actif net) avec les données comptables et financières des filiales ;
- testé, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société ;
- apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Lorsque les valeurs d'utilité sont fondées sur des perspectives de rentabilité, nous avons :

- examiné les principaux paramètres et hypothèses sous-jacentes retenues par la Direction et ;
- apprécié leur cohérence avec les plans d'activité établis par la Direction et/ou les analyses externes disponibles au regard des environnements économiques dans lesquels opèrent ces participations.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises ni de l'exactitude et de la sincérité des informations sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Auchan Holding par l'Assemblée générale du 21 mai 2013 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 30 août 1961 pour le cabinet KPMG Audit.

Au 31 décembre 2018, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 6^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit dans la 58^{ème} année, dont 16 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Rapport au Comité d'Audit

Nous remettons au Comité d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 8 mars 2019,

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

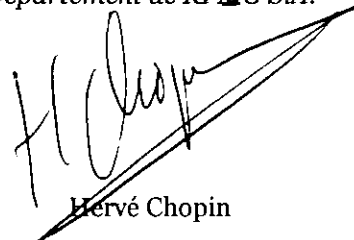


Christian Perrier



Bertrand Baloché

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Hervé Chopin



COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE 59170 CROIX

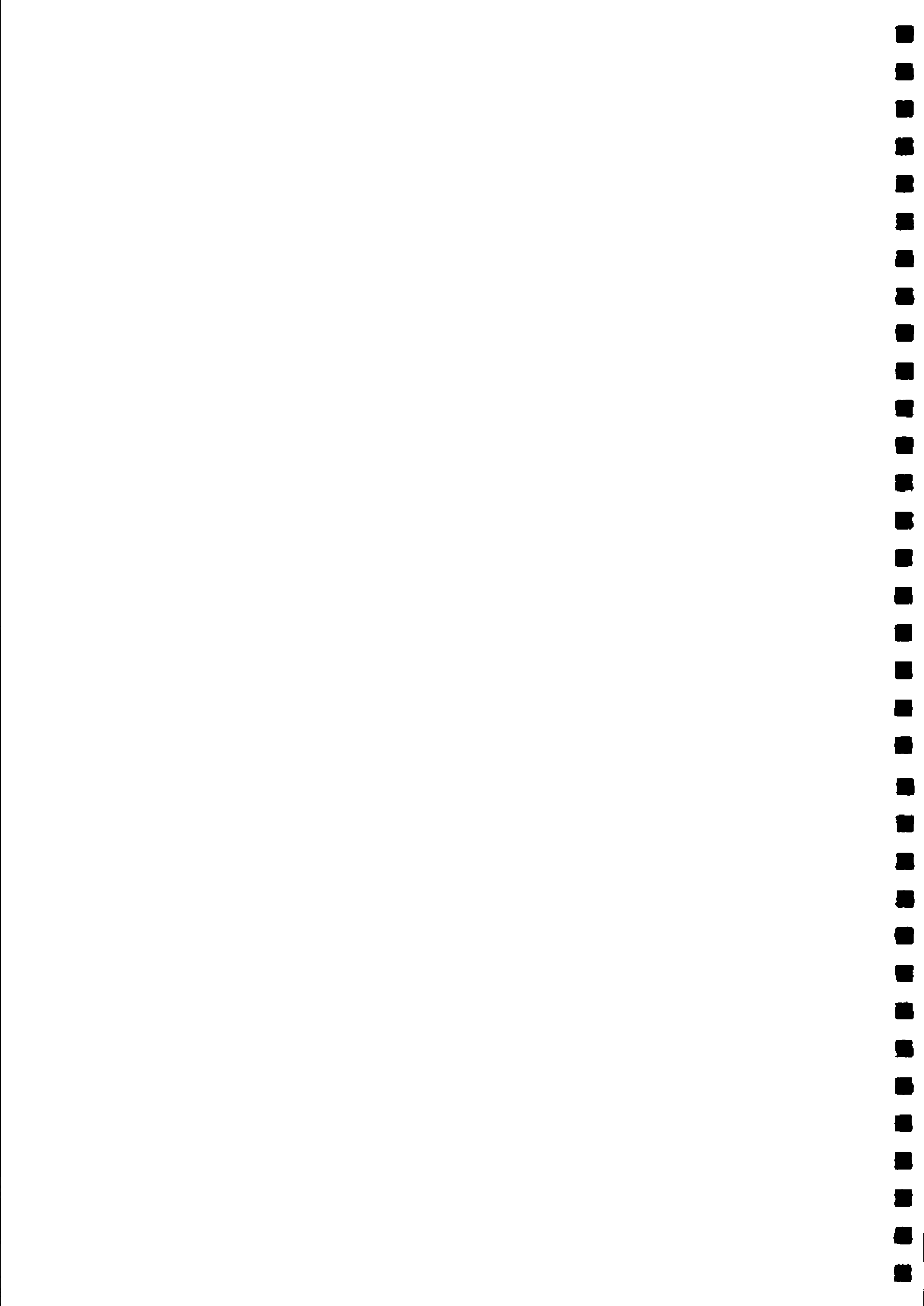
Date de clôture : 31/12/2018



COMPTES ANNUELS	1
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
Société : AUCHAN HOLDING SA.....	8
1. Faits caractéristiques	9
1.1. Évènements principaux de l'exercice.....	9
1.2. Évènements postérieurs à la clôture.....	10
2. Règles et méthodes comptables	10
2.1. Immobilisations incorporelles.....	10
2.2. Immobilisations corporelles	11
2.3. Participations et autres titres immobilisés	11
2.4. Créances et dettes	11
2.5. Valeurs mobilières de placement.....	12
2.6. Actions propres	12
2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations	12
2.8. Provisions pour risques et charges.....	12
2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme	12
2.10. Instruments financiers	13
2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	13
2.12. Impôt sur les bénéfices.....	13
3. Changements de méthode	14
4. Notes sur le bilan	15
4.1. Immobilisations.....	15
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	15
4.1.2. Etat des amortissements.....	15
4.1.3. Immobilisations financières	15
4.2. Tableau des filiales et participations	16
4.3. Créances et dettes	16
4.3.1 Endettement net.....	17
4.4. Disponibilités	18
4.5. Fonds propres	18
4.5.1 Capital social	18
4.5.2 Variation des fonds propres	19
4.6. Provisions.....	19
4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions	20
4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir	22
4.9. Comptes de régularisation.....	23

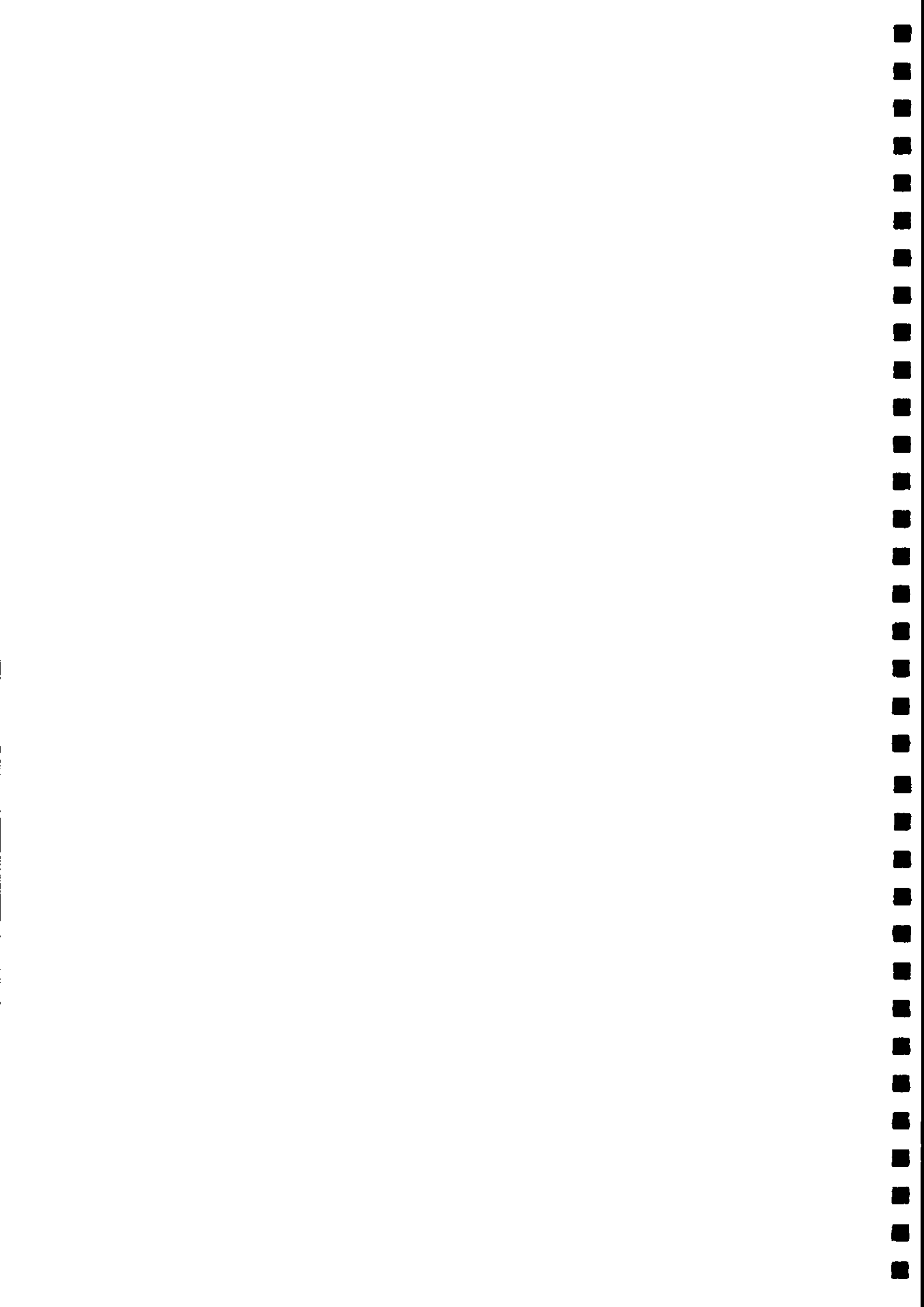


5. Notes sur le compte de résultat.....	24
5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation.....	24
5.2. Analyse du résultat financier.....	24
5.3. Analyse du résultat exceptionnel	24
5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	24
5.5. Effectifs	25
5.6. CICE	25
5.7. Impôt sur les bénéfices.....	25
6. Notes complémentaires	26
6.1. Transactions avec les parties liées	26
6.2. Engagements hors bilan.....	26
6.2.1. Engagements donnés	26
6.2.2. Engagements reçus	26
6.2.3. Echéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts	26
6.2.4. Risque de change	27
6.2.5. Juste valeur des instruments financiers	27
6.3. Fiscalité différée	28



Bilan actif

BILAN-ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39		39	39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 386	1 386	0	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	1 425	1 386	39	39
Terrains	4 339	14	4 325	4 337
Constructions	12 281	10 903	1 377	1 505
Installations techniques, matériel	142	124	18	28
Autres immobilisations corporelles	122	122	0	1
Immobilisations en cours	41		41	6
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	16 925	11 163	5 761	5 877
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	10 018 617	22 556	9 996 061	10 007 174
Créances rattachées à des participations	855 193		855 193	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 718		17 718	18 944
TOTAL Immobilisations financières	10 891 528	22 556	10 868 972	10 026 118
Total Actif Immobilisé (II)	10 909 879	35 106	10 874 773	10 032 033
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	5		5	9
Clients et comptes rattachés	560		560	649
Autres créances	338 670		338 670	494 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	339 230	0	339 230	495 289
Valeurs mobilières de placement	6 938		6 938	7 760
(dont actions propres: 6 938)				
Disponibilités	6		6	5
TOTAL Disponibilités	6 944	0	6 944	7 765
Instruments de trésorerie	13 402		13 402	9 807
Charges constatées d'avance	33		33	60
TOTAL Actif circulant (III)	359 615		359 615	512 931
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)	5 896		5 896	7 943
Écarts de conversion actif (V)	26 456		26 456	23 645
Total Général (I à VI)	11 301 846	35 106	11 266 740	10 576 552



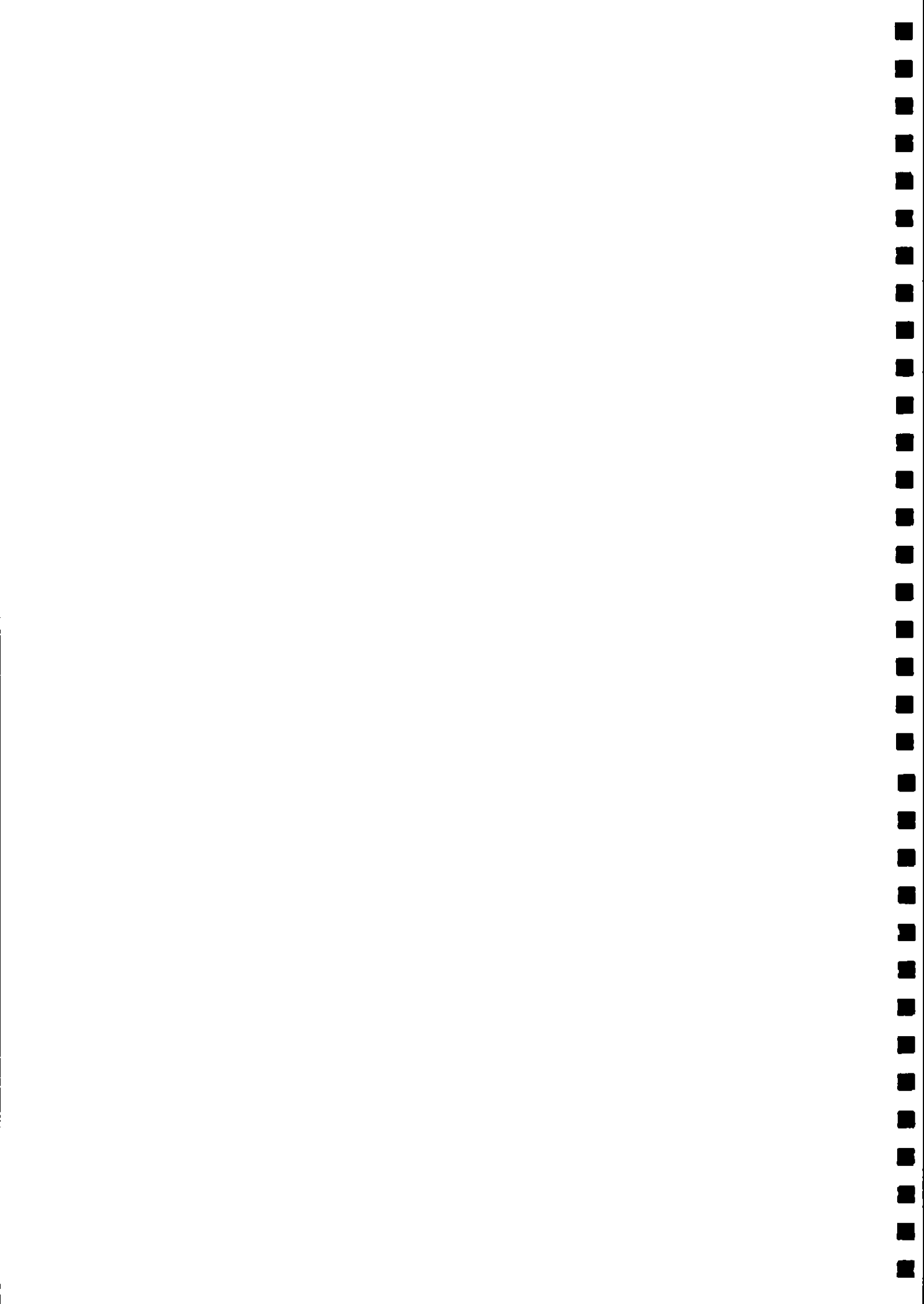
Bilan passif

BILAN-PASSIF (en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 591 303)	591 303	603 894
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 914 044	1 914 044
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	75	75
Réserve légale	61 280	61 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	1 808 922	2 049 518
TOTAL Réserves	1 870 202	2 110 798
Report à nouveau	293 181	839
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	246 062	488 201
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	395	424
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 915 263	5 118 274
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	143	6 358
Provisions pour charges	636	640
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	779	6 999
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	3 870 545	4 262 194
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220 005	2
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	2 087 817	986 909
TOTAL Dettes financières	6 178 367	5 249 105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 456	4 259
Dettes fiscales et sociales	2 315	12 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13	
Autres dettes	118 879	122 429
TOTAL Dettes d'exploitation	129 663	139 056
Instruments de trésorerie	11 261	37 940
Produits constatés d'avance	1 924	3 583
TOTAL DETTES (IV)	6 321 215	5 429 683
Ecart de conversion passif (V)	29 482	21 596
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	11 266 740	10 576 552



Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	22 441		22 441	21 859
Chiffres d'affaires nets	22 441		22 441	21 859
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 470	12 683
Autres produits			41 336	53 779
Total des produits d'exploitation (I)			65 248	88 321
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			35 517	34 043
Impôts, taxes et versements assimilés			1 390	1 928
Salaires et traitements			1 457	3 682
Charges sociales			654	958
Dotations aux amortissements	sur		137	290
Dotations aux provisions	immobilisations			
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			648	50
Autres charges			66	30
Total des charges d'exploitation (II)			39 869	40 980
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			25 377	47 342
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	1	1
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			207 800	328 757
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 759	974
Autres intérêts et produits assimilés			101 588	113 157
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 641	17 544
Différences positives de change			0	2 307
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			324 789	462 740
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 936	6 008
Intérêts et charges assimilées			142 424	165 323
Différences négatives de change			0	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			153 360	171 332
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			171 429	291 408
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			196 808	338 750



Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite) (en milliers d'euro)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 909	16 399
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 342	246 130
Reprises sur provisions et transferts de charges	658	725
Total des produits exceptionnels (VII)	5 908	263 254
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	1 042
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 935	204 510
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	24	211
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 960	205 763
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 052	57 491
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-32	72
Impôts sur les bénéfices (X)	-57 275	-92 032
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	395 945	814 318
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	149 882	326 115
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	246 062	488 201



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA



L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques

1.1. Évènements principaux de l'exercice

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 8 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2018 à 10 019 millions d'Euros.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a cédé des titres d'Oney Bank dont la valeur brute était de 0,1 M€. Cette cession a généré une plus value de 1,1 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a cédé certaines de ses participations au profit d'Auchan Retail International. Il s'agit des participations détenues dans les sociétés suivantes : Socofrais, Sofinex, ASAP, ARIPay et Sosek dont la valeur brute était de 8 M€. Ces cessions ont généré une moins-value nette de reprise de dépréciation de 1,8 M€.

Auchan Holding SA a également augmenté le capital des sociétés suivantes : Gésaré pour 3 M€ et Socofrais (avant cession) pour 1,8 M€.

Au cours de l'exercice, Soparalinéa a procédé au remboursement de sa prime d'émission soit une valeur nette reçue pour Auchan Holding de 5M€.

Le 24 mai 2018, l'assemblée générale de la société a décidé la distribution d'un dividende de 195,9 M€ sur le résultat 2017 (hors dividende sur actions propres).

En 2018, Auchan Holding a procédé au rachat de 629 522 actions propres pour un total de 252 M€ et a réalisé une attribution gratuite d'actions de 1 950 actions propres pour un total de 0,8 M€. En juillet et décembre 2018, la société a procédé à l'annulation de 629 522 actions propres pour un total de 253,2 M€ soit une réduction de capital de 12,6 M€ et une réduction des autres réserves pour 240,6 M€.

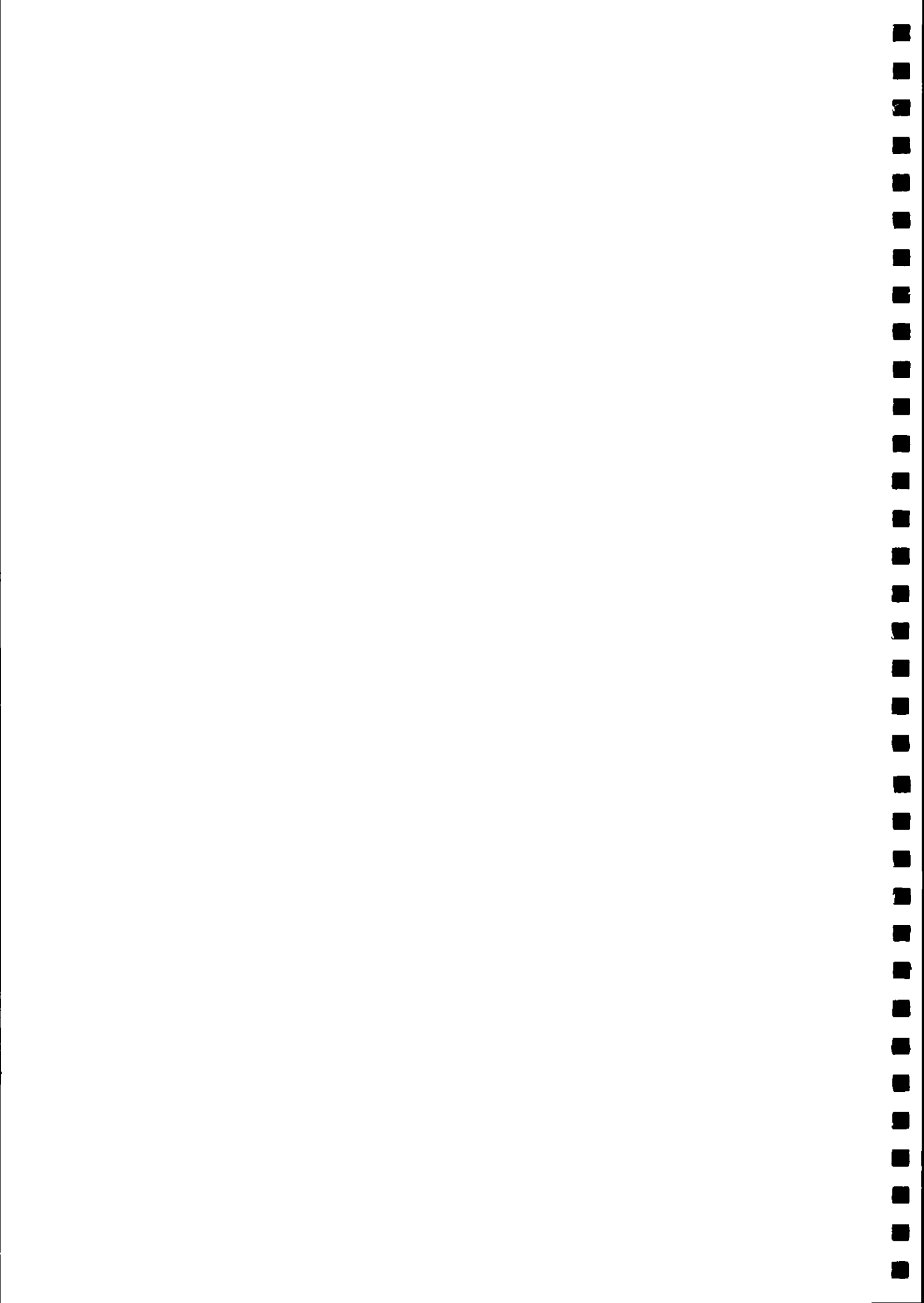
Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 750 M€. En janvier 2018, la société Auchan Holding a émis un nouvel emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 350 M€ à échéance 2 ans au taux Euribor 3M + 0,15% (flooré à 0%).

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2018 est de 2 087,5 M€.

En mai 2018, Auchan Holding a remboursé la somme de 500 M€ empruntée auprès d'Auchan Retail International sous forme d'un dépôt à terme conclu en novembre 2017.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a accordé deux lignes de crédit à sa filiale Ceetrus dont l'échéance est en 2020 pour une autorisation globale de 1 100 M€. Au 31/12/2018, l'encours utilisé par Ceetrus sur ces lignes est de 855 M€.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 705 M€ à fin 2018.



1.2. Événements postérieurs à la clôture

En janvier 2019, la société Auchan Holding a émis un nouvel emprunt obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,625%.

Après des négociations entamées en 2018, le 12 février 2019, le groupe BPCE et Auchan Holding ont annoncés être entrés en négociation exclusive en vue de nouer un partenariat de long terme à travers une prise de participation de BPCE à hauteur de 50,1% dans Oney Bank SA.

Ce projet va faire l'objet d'une information-consultation des instances représentatives du personnel. A l'issue de cette consultation, les parties pourraient signer leur accord de partenariat. Le closing de cette transaction ne pourra avoir lieu qu'après l'obtention de l'approbation des autorités françaises et européennes concernées ; il est donc prévu au deuxième semestre 2019.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de dépôt de marques

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du PCG, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.



2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle peut être déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

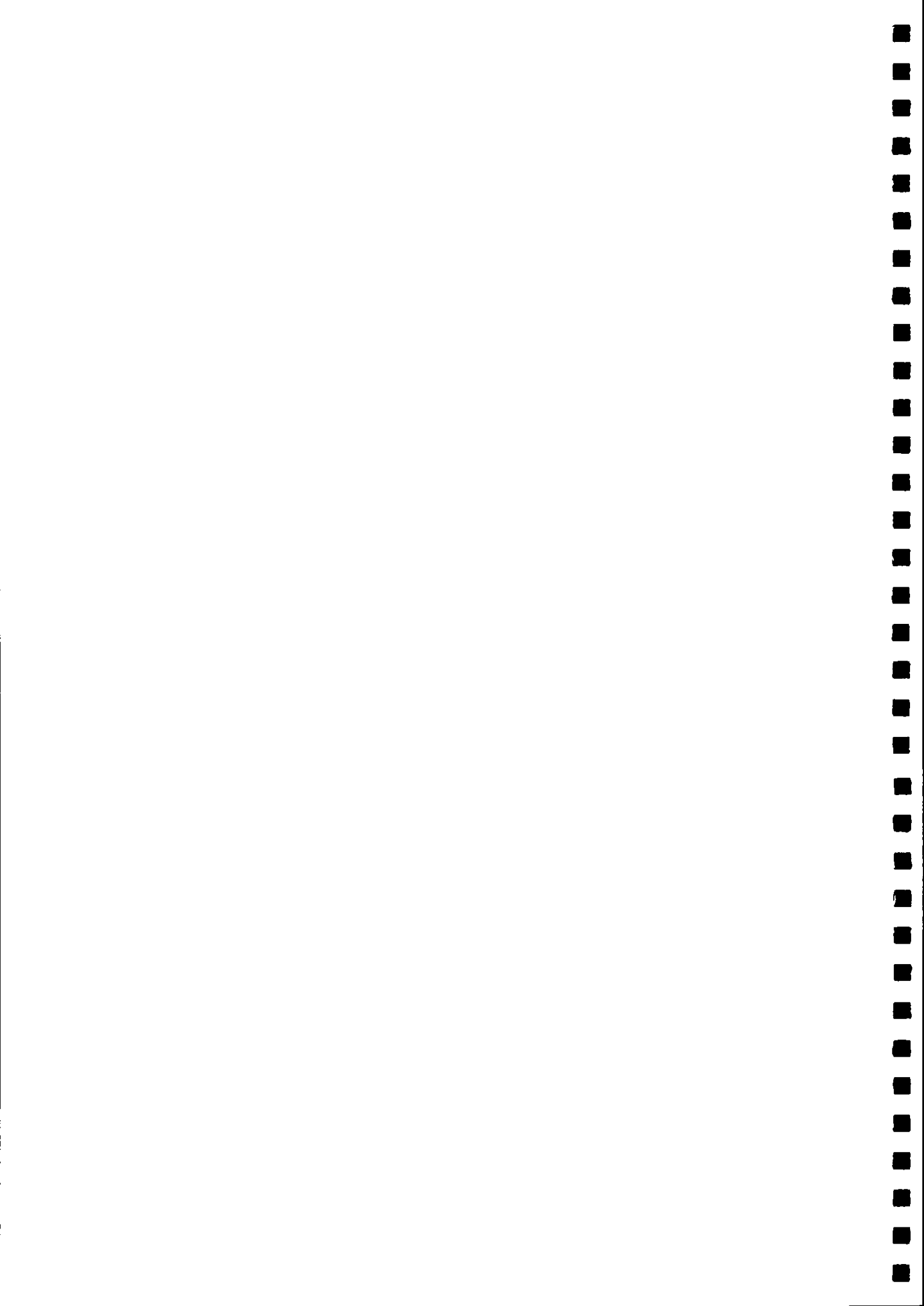
Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours de clôture et un écart de



conversion est constaté au bilan. En contrepartie, les dérivés mis en place dans le cadre de la couverture font également l'objet d'une comptabilisation au bilan.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice de leur mise en place.

Les emprunts en devises faisant l'objet d'une couverture sont valorisés au cours de clôture en contrepartie d'un écart de conversion. Les instruments dérivés utilisés en couverture font l'objet d'une comptabilisation symétrique à l'élément couvert.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur déterminée annuellement par un collège d'experts si celle-ci est inférieure.

Les actions propres sont comptabilisées dans le poste « valeurs mobilières de placement » ou « autres immobilisations financières » selon qu'elles sont ou non affectées à un plan d'options de souscription ou d'attribution gratuite d'actions.

2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations

Les primes d'émission et de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auxquelles elles sont rattachées.

2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les titres AUCHAN HOLDING SA détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice des options est inférieur à leur prix d'acquisition. Pour la part de ces plans attribuée aux bénéficiaires prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA, la provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options. La part des plans attribuée aux bénéficiaires ne prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA fait l'objet d'une provision pour l'intégralité de son montant (sans étalement de la charge sur la période d'attribution). A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté dans les comptes de AUCHAN HOLDING SA pour les sociétés qui font l'objet d'une convention de refacturation.

Les instruments dérivés de taux et change non qualifiés de couverture font l'objet d'une provision pour risques et charges en cas de perte latente sur ces instruments (valeur de marché négative).

2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.



Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite tient compte en particulier des données suivantes :

- des salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et d'une évolution estimée du niveau de retraites ;
- de l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- des effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 avec décalage d'âge ;
- d'un taux d'actualisation nominal de 1,8 % ;
- d'un taux de rendement des actifs financiers de 1,8 %

Le montant des engagements de retraite figure dans la note sur les engagements hors bilan.

2.10. Instruments financiers

La société utilise des instruments financiers dérivés de taux d'intérêts, principalement swaps et caps, pour gérer son exposition nette aux fluctuations des taux d'intérêts et ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables. Les instruments dérivés de change, utilisés dans le cadre de couverture, visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises de la société, les financements en devises de la société et les capitaux propres de filiales étrangères. Les principaux instruments de change utilisés sont les swaps de change et swaps de devise.

Les instruments financiers à terme utilisés dans le cadre de la couverture sont valorisés au bilan uniquement lorsque cette inscription permet de compenser de manière symétrique la revalorisation des éléments couverts. Cela concerne principalement les dérivés de change assurant la couverture du risque de change des dettes libellées en devises étrangères.

Dans le cadre des couvertures ainsi mises en place, les produits et charges sur instruments financiers dérivés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'élément couvert, et viennent en compensation des produits et charges dégagés sur les éléments couverts.

Les instruments financiers à terme en position ouverte isolée (non utilisés dans le cadre d'opérations de couverture) sont valorisés au bilan et font l'objet d'une provision pour risque en cas de perte latente. Les produits et charges sur instruments financiers dérivés en position ouverte isolée sont comptabilisés en résultat financier.

Les instruments financiers à terme sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour leurs montants notionnels, conformément au plan comptable général.

2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.12. Impôt sur les bénéfices

AUCHAN HOLDING SA a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre comprend 81 sociétés pour 2018. AUCHAN HOLDING SA, mère intégrante, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public, les filiales fiscalement bénéficiaires constatant uniquement en compte courant leur charge d'impôt calculée comme si elles étaient



imposées séparément. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires et des rectifications liées à la détermination du résultat d'ensemble sont constatées par la société tête de groupe de l'intégration fiscale : AUCHAN HOLDING SA.

3. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.



4. Notes sur le bilan

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2,0		0,0	0,6	1,4
Immobilisations corporelles	17,4		0,1	0,6	16,9
TOTAL	19,4	0,0	0,1	1,2	18,3

4.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2,0		0,0	0,6	1,4
Immobilisations corporelles	11,6		0,0	0,5	11,1
TOTAL	13,6	0,0	0,0	1,1	12,5

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	10 026,9		4,8	13,1	10 018,6
Créances rattachées à des participations	0,0		855,2		855,2
Prêts et autres immobilisations	18,9		252,0	253,2	17,7
TOTAL	10 045,8	0,0	1 112,0	266,3	10 891,5

Les créances rattachées à des participations :

- A moins d'un an : 0,2 M€
- A plus d'un an : 855,0 M€

Les prêts et autres immobilisations financières :

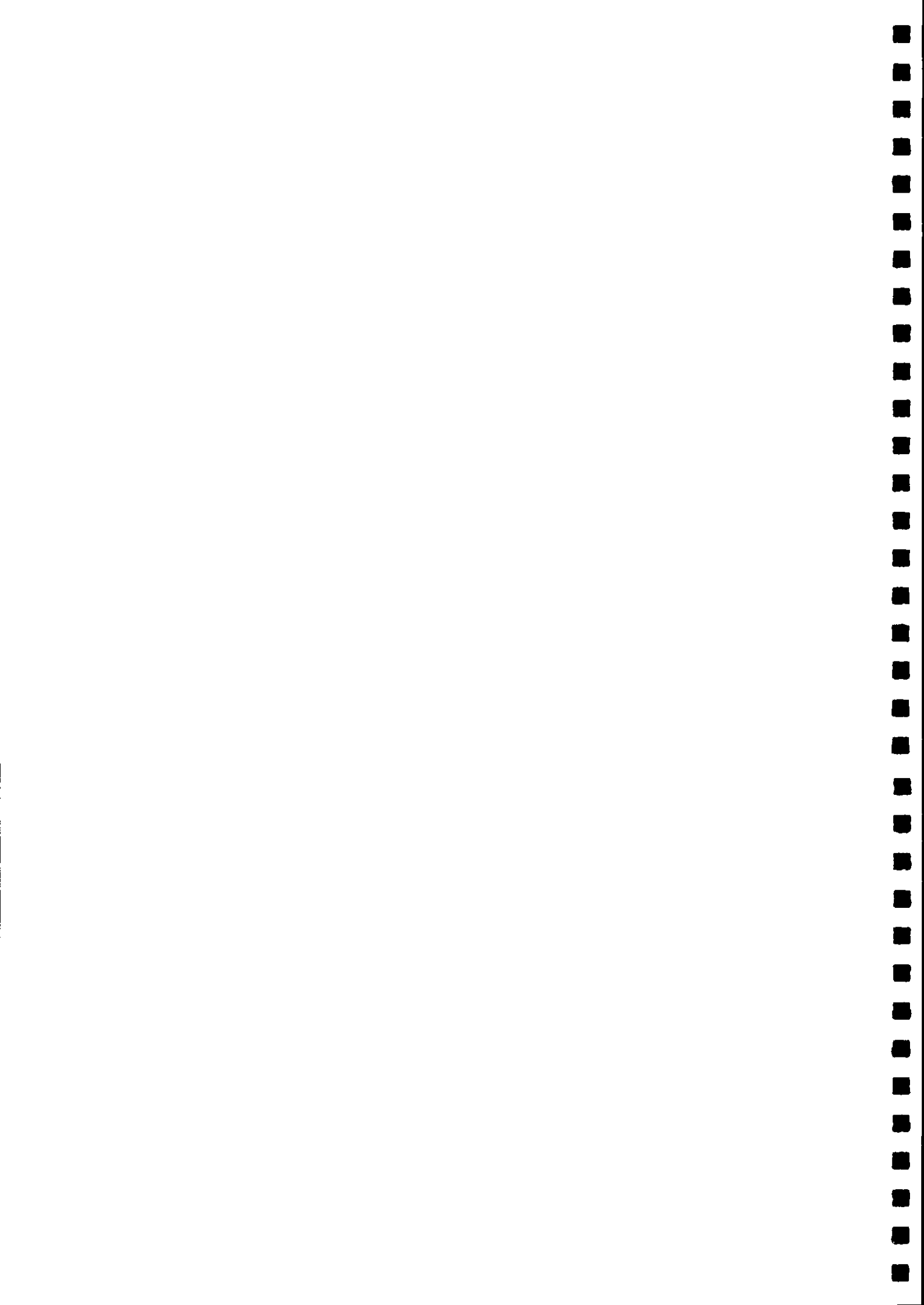
- A moins d'un an : 17,7 M€
- A plus d'un an : 0,0 M€



4.2. Tableau des filiales et participations

(en millions d'euros)	Capitaux propres hors résultat	% détention	Valeurs brutes des titres	Valeurs nettes des titres	Résultat comptable dernier exercice
A/ Plus de 50% du capital					
ONEY BANK	447,3	96,22%	85,4	85,4	41,8
SOPARALINEA	1,1	99,98%	5,7	1,1	0,0
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL	7 579,0	100,00%	4 451,0	4 451,0	-1,3
CEETRUS	2 325,1	100,00%	1 476,6	1 476,6	102,0
AUCHAN COORDINATION SERVICE	4 498,3	100,00%	3 937,0	3 937,0	25,6
FANTASAK	2,2	100,00%	2,2	2,0	-0,2
GESARE	6,8	100,00%	13,4	8,4	0,0
B/ Compris entre 5% et 50% du capital					
AUCHAN POLSKA	192,9	15,48%	41,7	34,4	-58,7
NATURAL SECURITY	0,3	48,33%	5,6	0,1	-0,1

Eu égard au caractère confidentiel de l'information relative au chiffre d'affaires, cette information n'est pas divulguée.



4.3. Créances et dettes

Etat des créances (en millions d'euros)	Montant brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	0,6	0,6	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	112,8	112,8	0,0
Groupes et associés	115,5	115,5	0,0
Débiteurs divers	110,4	110,4	0,0
TOTAL CREANCES	339,3	339,3	0,0

Etat des dettes (en millions d'euros)	Montant brut	A - d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	3 870,5	589,4	3 174,7	106,5
Dettes financières ⁽²⁾	2 307,8	2 307,8	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	8,5	8,5	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	2,3	2,3	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe et associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	114,7	114,7	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	6 303,8	3 022,7	3 174,7	106,5

⁽¹⁾ Y compris ICNE sur emprunts obligataires repris en note 4.8.

⁽²⁾ Y compris emprunts sous forme de billets de trésorerie pour 2 087,5 M€ et concours bancaires courants pour 220 M€.

Emprunts remboursés en cours d'exercice = 5 602,3 M€

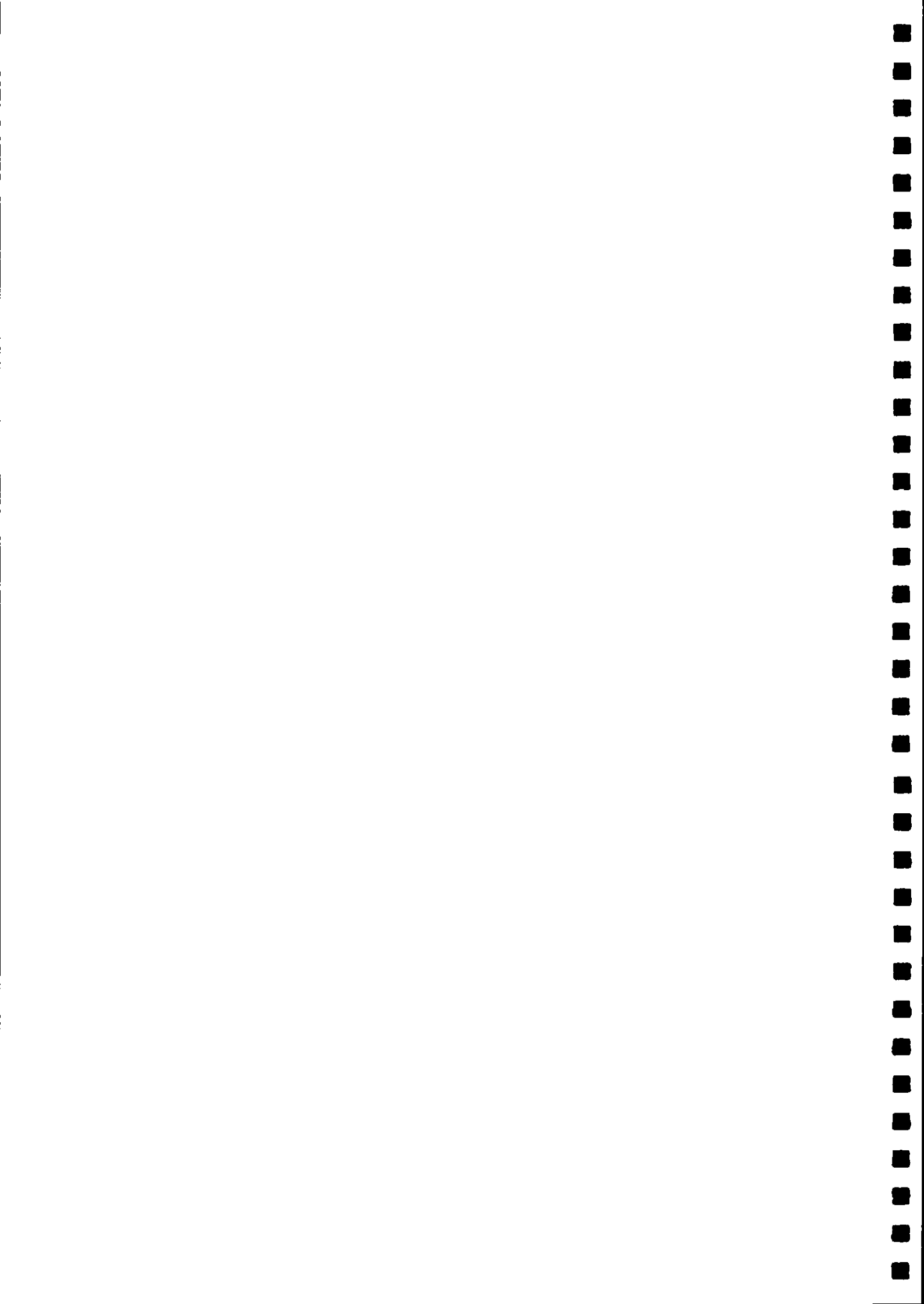
Emprunts souscrits en cours d'exercice = 5 121,5 M€

4.3.1 Endettement net

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières (incluant les emprunts obligataires, les billets de trésorerie et les emprunts auprès des établissements de crédit) diminués des disponibilités, valeurs mobilières de placements et du compte courant de trésorerie intra-groupe avec la centrale de trésorerie et ses filiales.

Il s'établit à 5 200 M€ au 31 décembre 2018 contre 4 960 M€ au 31 décembre 2017 (suite notamment aux augmentations de capital souscrites par AUCHAN HOLDING SA 2018 et à la distribution de dividende).

L'endettement net à fin 2018 représente 105,8% des fonds propres contre 96,9% l'exercice précédent.



4.4. Disponibilités

(en millions d'euros)	2018	2017
VMP	6,9	7,8
Dont actions propres	6,9	7,8
Banques et dépôts à terme	0,0	0,0
Total au 31 Décembre	6,9	7,8

AUCHAN HOLDING SA détient 16 484 actions propres au 31 décembre 2018 en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription.

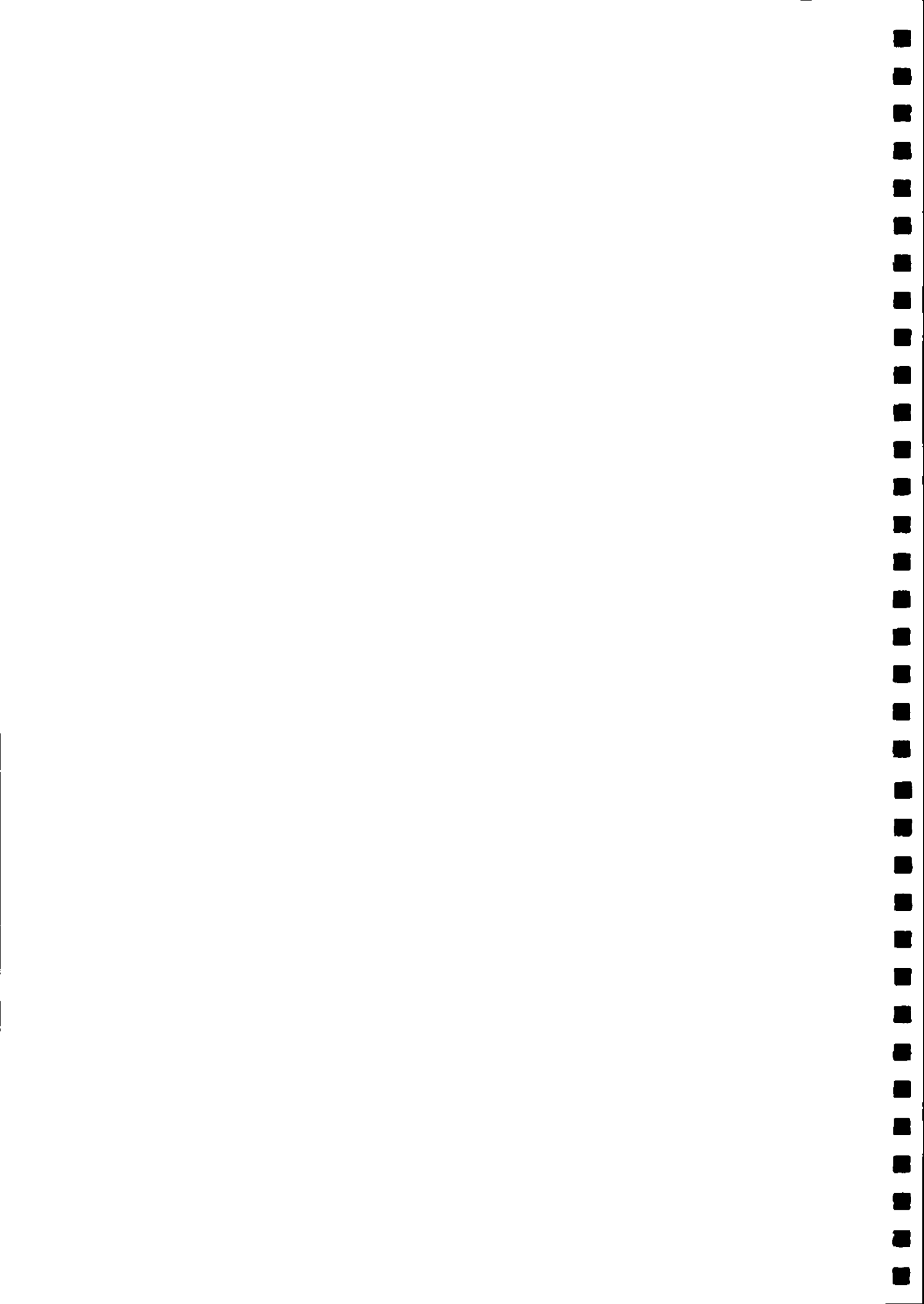
AUCHAN HOLDING SA détient également 44 132 actions propres au 31 décembre 2018 non affectées à des plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions et comptabilisées en immobilisations financières (cf note 4.1.3)

Etat des actions détenues en propre (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Apport fusion	Annulation d'actions	Achats d'actions	Ventes d'actions	Fin de l'exercice
Actions propres destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plan d'options de souscription						
Nombre d'actions détenues	18 434				1 950	16 484
Valeur (en M€)	7,8				0,9	6,9
Actions propres non affectées à des plans d'AGA/SO (Immobilisation financière)						
Nombre d'actions détenues	44 132			629 522	629 522	44 132
Valeur (en M€)	18,9			252,0	253,2	17,7
Total des actions propres détenues						
Nombre d'actions détenues	62 566			629 522	631 472	60 616
Valeur (en M€)	26,7			252,0	254,1	24,6

4.5. Fonds propres

4.5.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en millions d'euros)
Au 1 ^{er} Janvier	30 194 690	20	603,9
Augmentation			
Diminution	629 522	20	12,6
Total au 31 Décembre	29 565 168	20	591,3



4.5.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de 5 118,3 M€ à 4 915,3 M€ soit une variation de -203,0 M€
 Cette variation, en millions d'euros, s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1^{er} Janvier	5 118,3
* Variation de capital	-12,6
* Variation des réserves	-240,6
* Report à nouveau	292,3
* Résultat de l'exercice	246,1
* Variation des provisions réglementées	0,0
* Affectation du résultat N-1	
- Dont dividendes	-195,9
- Dont dividendes sur actions propres affecté en report à nouveau	
- Dont affectation à la réserve légale	0,0
- Dont affectation aux autres réserves	0,0
- Dont affectation au report à nouveau	-292,3
Fonds propres au 31 Décembre	4 915,3

4.6. Provisions

Nature des provisions (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	0,4	0,1	0,1	0,4
TOTAL (I)	0,4	0,1	0,1	0,4
Provisions pour litige	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour impôts	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour charges sociales ⁽¹⁾	0,6	0,7	0,7	0,6
Autres provisions pour risques et charges ⁽²⁾	6,3	0,0	6,2	0,1
TOTAL (II)	7,0	0,7	6,9	0,8
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation ⁽³⁾	19,7	8,9	6,0	22,6
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres provisions pour dépréciations	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)	19,7	8,9	6,0	22,6
TOTAL GENERAL (I + II + III)	27,1	0,0	13,0	23,7

⁽¹⁾ Il s'agit d'une provision visant à couvrir la charge dans le cadre de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions dont l'évaluation est justifiée en note 4.7 pour 0,6M€ au 31 décembre 2018,



⁽²⁾ Le solde au 31 décembre 2018 correspond à une provision pour risque sur dérivés de taux pour 0,1M€. La reprise de l'exercice est notamment constituée par la reprise de :

- provision sur situation nette négative de Socofrais pour 1,8 M€
- provision pour risque sur dérivés de taux pour 3,9 M€
- provision pour contentieux fiscaux pour 0,6 M€

⁽³⁾ La dotation aux provisions s'explique par :

- provision sur titres Auchan Polska : 7,3 M€
- provision sur titres Gésaré : 1,4 M€
- provision sur titres Fantasak : 0,2 M€

⁽³⁾ La reprise de provisions s'explique par :

- reprise de provision sur titres Socofrais : 6 M€

4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions

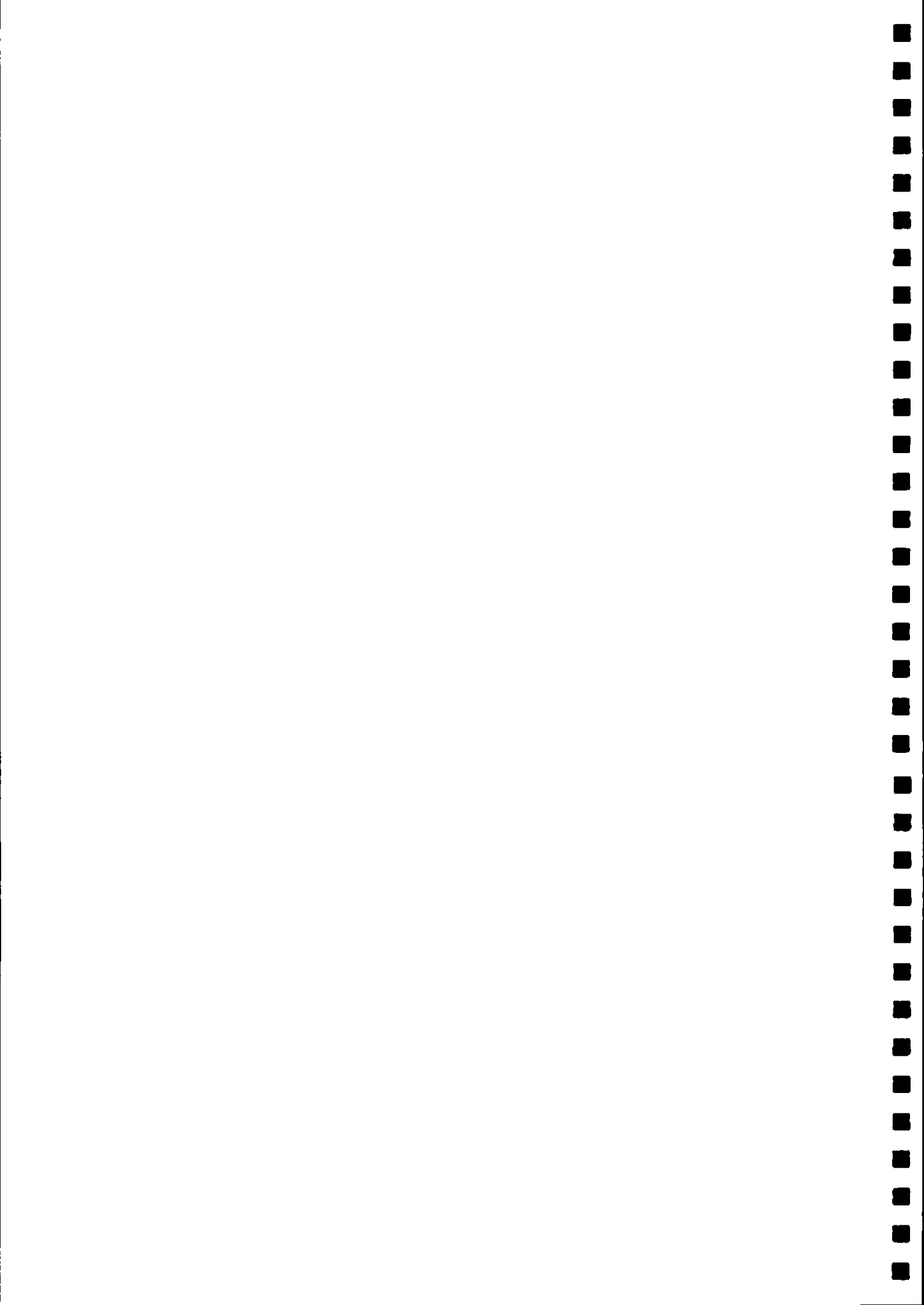
Suivi des plans d'options de souscriptions d'achat d'actions :

	Plan 2015/2019
Nombre d'options en début d'exercice ajusté*	7 664
Nombre d'options émises en cours d'exercice	
Nombre d'options exercées durant l'exercice	
Nombre d'options annulées ou perdues	2 636
Nombre d'options échues	
Nombre d'options exerçables en fin d'exercice	5 028
Nombre d'actions détenues et affectées	5 028
Nombre d'actions non détenues mais affectées	
Prix d'acquisition des actions (en €)	421,45
Prix d'exercice* (en €)	408,04
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	2,1
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	2,0
Charge totale estimée en (M€)	0,1
Provision comptabilisée au 31/12/2018 (en M€)	0,0
Dont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2018 (en M€)	0,0

* Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves

Caractéristiques des plans d'options émis :

- Les options sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution.
- Elles sont exerçables sur une période allant du 28 août au 30 septembre 2019 pour le plan 2015/2019.
- Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales. Toute suspension de contrat intervenant pour toute autre raison que la maladie ou la maternité emporte caducité des droits à options (et toute autre condition spécifique à la société émettrice). En outre pour les bénéficiaires expatriés, il faut que la mission à l'expatriation ait été menée à son terme. Tout retour anticipé dans le pays d'origine implique la caducité des droits à options.



Suivi des plans d'attributions gratuites d'actions :

	Plan 2016/2020	Plan 2018/2019	Plan 2018/2019	Plan 2018/2021	Plan 2018/2021
Application de critères de performance	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Nombre d'actions maximum attribuées en début d'exercice*	5 846				
Nombre d'actions maximum attribuées en cours d'exercice		6 478	514	2 460	935
Nombre d'actions attribuées annulées ou perdues					
Nombre d'actions attribuées échues					
Nombre d'actions maximum attribuées en fin d'exercice	5 846	6 478	514	2 460	935
Attribution définitives estimée en fin d'exercice**					
Nombre d'actions détenues et affectées	5 846	6 478	514	2 460	935
Nombre d'actions non détenues mais affectées					
Prix d'acquisition des actions (en €)	421,45	400,24	400,24	400,24	400,24
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charge totale estimée en (M€)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4
Provision comptabilisée au 31/12/2018 (en M€)	0,0	0,0	0,4	0,0	0,2
Dont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2018 (en M€)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

* Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves

** Nombre déterminé en fonction des estimations de réalisation des critères de performance

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2016-2020 :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 24 août 2016, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 25 août 2020.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 421,45 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2019 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 1,5 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 22 janvier 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2019.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2019 sans condition de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 1,4 ans à compter de la date d'attribution.



- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2019.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 sans condition de performance :

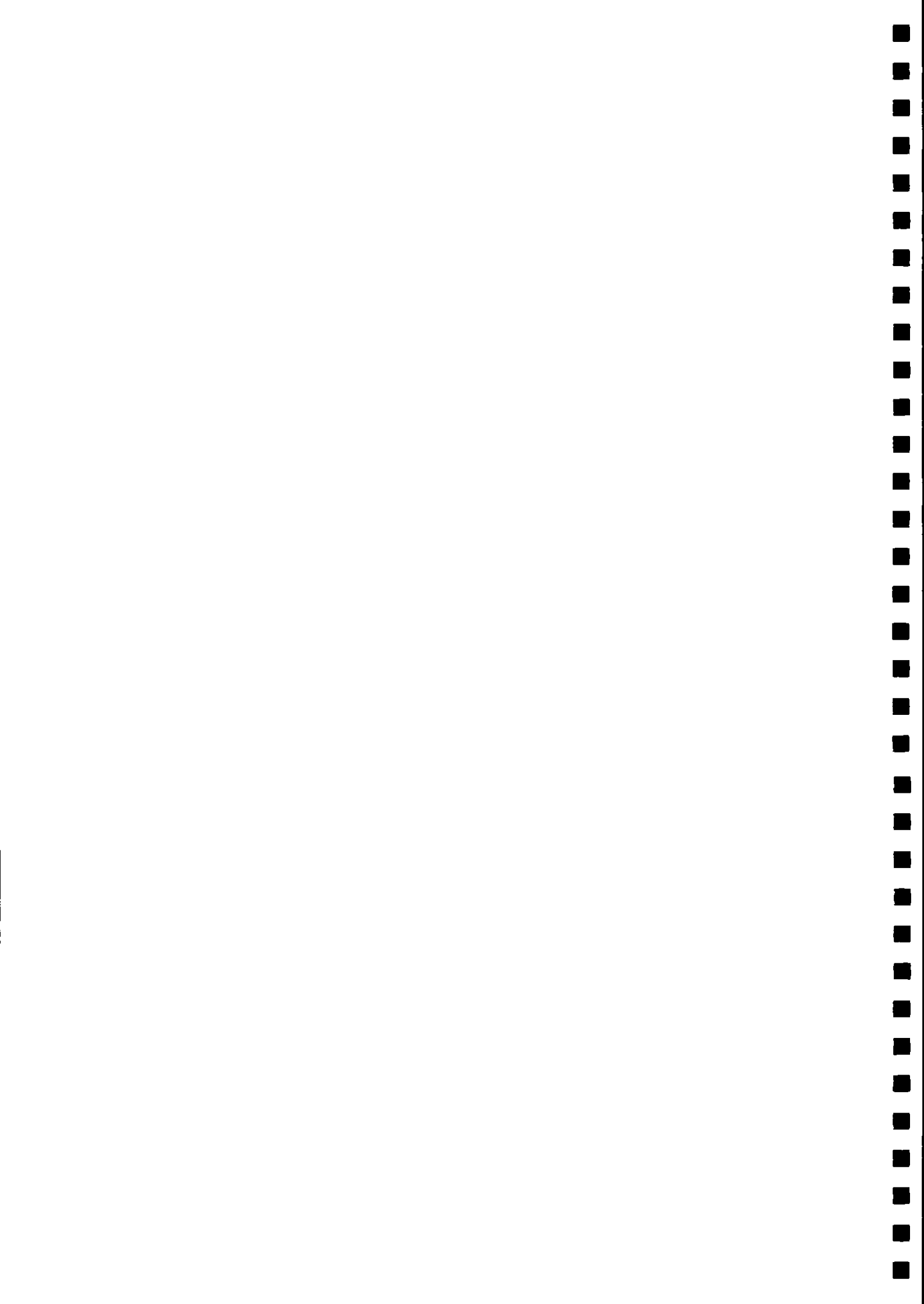
- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,5 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 22 janvier 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales.

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en millions d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	46,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7,1
Dettes fiscales et sociales	0,5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	0,2
Total	53,8

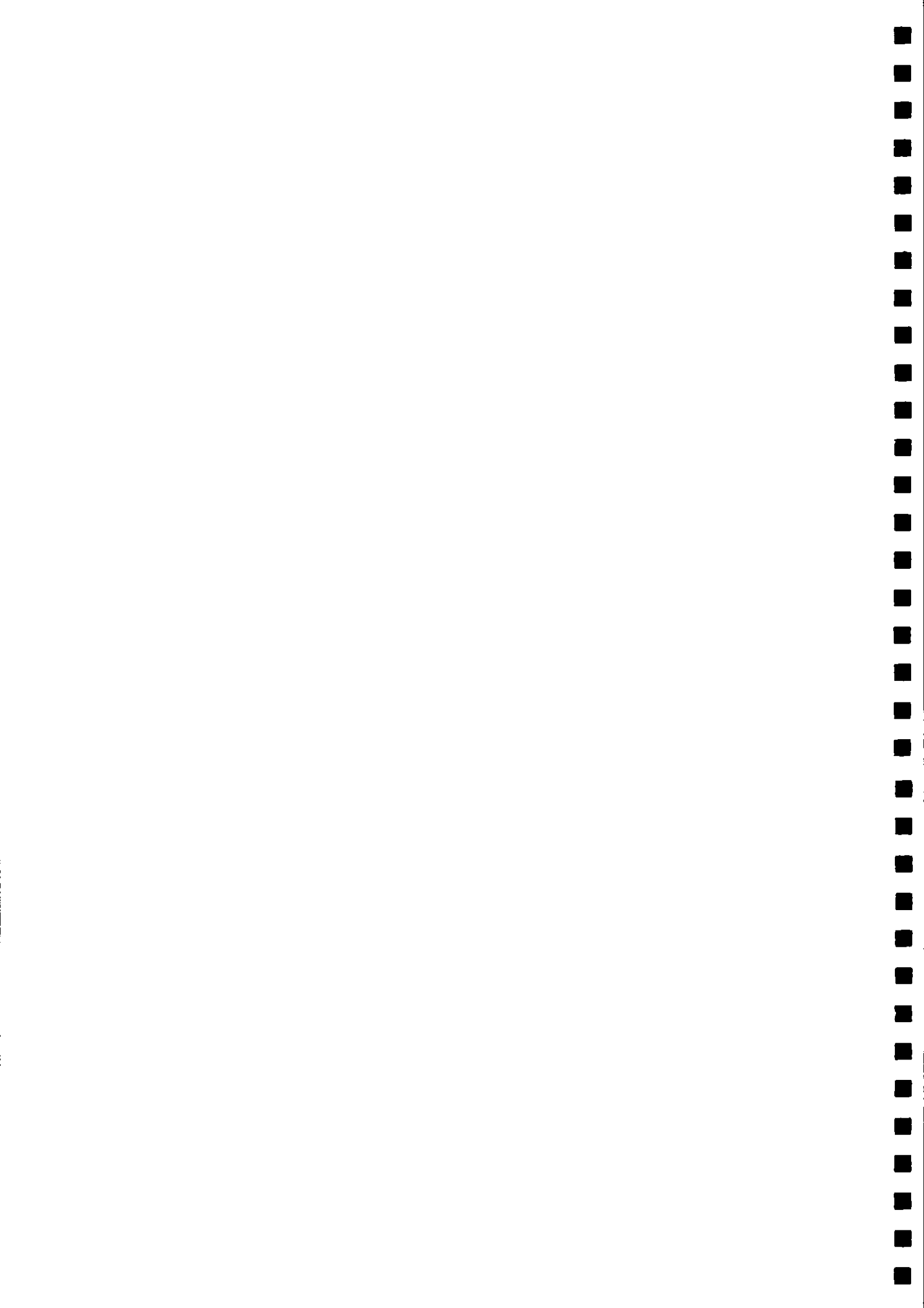
Produits à recevoir (en millions d'euros)	Montant
Plan d'options de souscription/attribution gratuite d'actions	0,6
Intérêts sur dérivés	37,9
Intérêts sur billets de trésorerie	0,3
Intérêts sur prêts filiales et commissions d'engagement	0,3
État - Produits à recevoir	0,2
Divers	
Total	39,3



4.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en millions d'euros)		Montant
Divers		0,1
	Total	0,1

Produits constatés d'avance par nature (en millions d'euros)		Montant
Soulte de Swap		1,0
Intérêts sur billets de trésorerie pré-comptés		0,9
	Total	1,9



5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour l'utilisation de la marque et du logo, la facturation des garanties données et les loyers.

(en millions d'euros)	2018	2017
Produits des redevances	40,0	52,4
Frais de personnel	-2,1	-4,6
Impôts et taxes	-1,4	-1,9
Autres produits et charges d'exploitation	-11,1	1,5
Total au 31 Décembre	25,4	47,4

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La dégradation du poste des autres produits et charges d'exploitation s'explique essentiellement par la comptabilisation dans les comptes de 2017 d'une reprise de provision sur les terrains apportés à Ceetrus France.

5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier hors dividendes et provisions s'améliore de 17,2 M€. Les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement.

(en millions d'euros)	2018	2017
Autres produits financiers	112,1	118,1
Dividendes reçus	206,7	328,8
Dépréciations de titres de participation	-2,9	12,3
Autres charges financières	-144,5	-167,7
Total au 31 Décembre	171,4	291,5

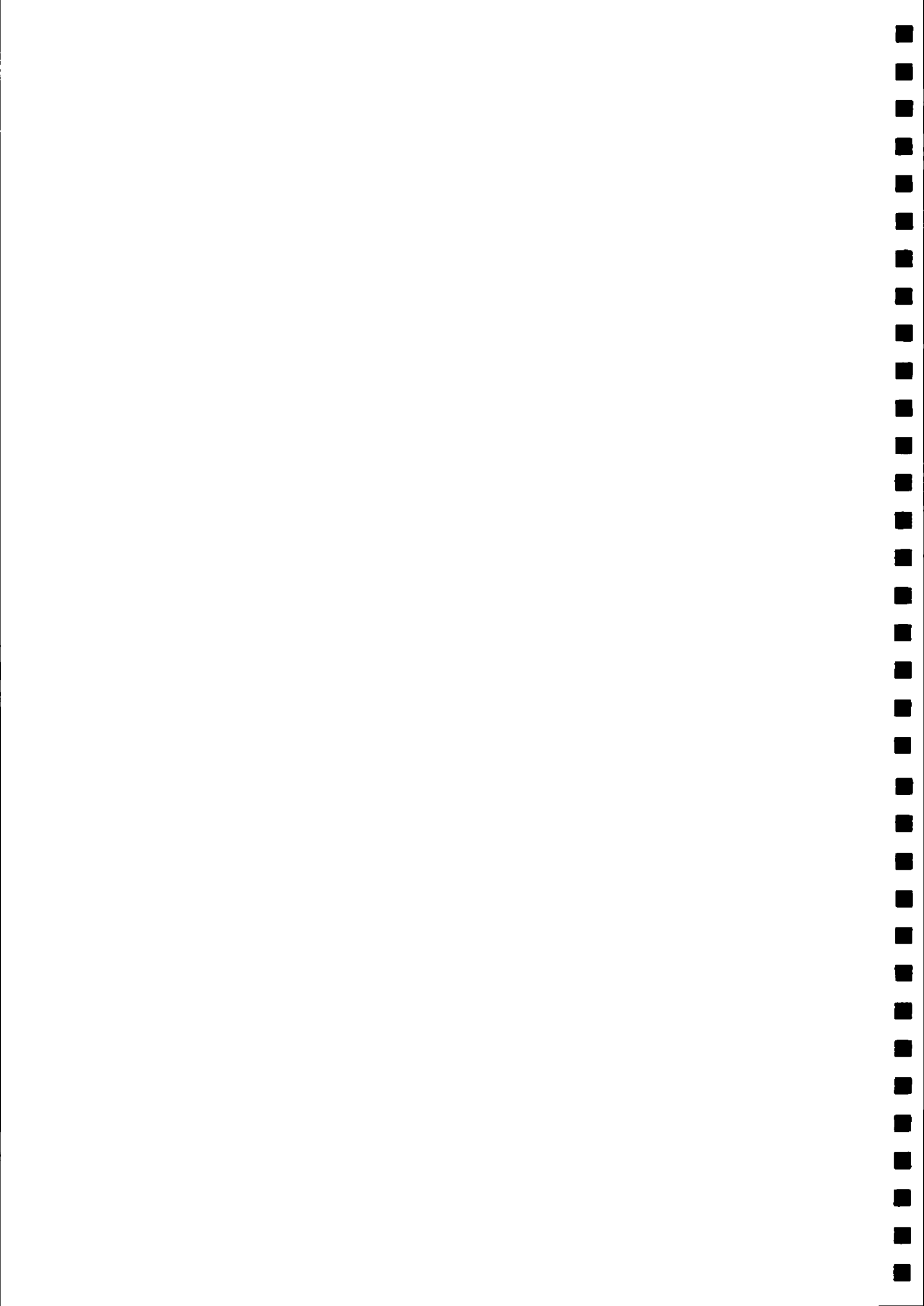
5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une charge de -8,1 M€. Il s'explique principalement par des :

- moins-value sur cession d'actifs de 6,8 M€ (essentiellement sur titres de participation Socofrais)
- mali sur rachat d'actions pour 0,8 M€ dans le cadre des plans de stock-options et attribution gratuite d'actions intégralement refacturés aux filiales.
- une charge pour une subvention accordée pour 3,7 M€ à Oney Italie
- une charge d'indemnités diverses pour 1 M€
- un produit lié à la régularisation IS 2017 pour 3,9 M€
- un produit net lié aux contrôles fiscaux pour 0,2 M€

5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.



5.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 6,6 en 2017 à 3,2 en 2018.

Ventilation par catégorie :

- Cadres et agents de maîtrise	3,2
- Employés	
Total effectif moyen (équivalent temps plein)	3,2

5.6. CICE

L'entité AUCHAN HOLDING SA ne bénéficie pas en tant que tel de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Toutefois, en tant que mère intégrante, seule redevable de l'impôt, celle-ci a procédé fin décembre 2018 à une cession de la créance de CICE des filiales fiscalement intégrées au titre de l'exercice 2018.

5.7. Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt est essentiellement dû à l'intégration fiscale pour 57,8 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	196,8	-1,1	195,7
Résultat exceptionnel	-8,1	0,5	-7,6
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	57,8	57,8
Contribution 3% sur les dividendes versés	0	0,1	0,01
Participation	0,0	0,0	0,0
Résultat comptable	188,7	57,3	246,0

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.



6. Notes complémentaires

6.1. Transactions avec les parties liées

Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Le capital d'AUCHAN HOLDING SA est détenu par les sociétés de l'Association Familiale Mulliez à 95% dont 67% du capital par une seule d'entre elles.

Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés en dehors du dividende versé au titre de l'exercice 2017, qui s'élève à 182M€, et d'une convention de prestations de services (0,1 M€ facturés au titre de l'exercice 2018).

6.2. Engagements hors bilan

6.2.1. Engagements donnés

Cautions données pour un engagement d'une société du groupe : 1 153,7 M€.

Engagements d'achats de titres portant sur 1 950 actions propres transitoirement détenues par des salariés pour un montant de 0,8 M€.

Dettes assorties de cautions : 0,3 M€.

Engagements concernant les indemnités de départ en retraite : 0,6 M€

6.2.2. Engagements reçus

Cautions reçues : 2,8 M€

Ligne de crédit accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 31 décembre : 2 705 M€.

6.2.3. Echancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts

Encours moyen (en millions d'euros)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Swaps simples payeur taux fixe	2 518					
Swaps simples payeur taux variable	2 624	2 475	2 059	1 219	156	
Swaptions de taux (option sur swap de taux)						
Achats de caps	397					
Swaps de devise payeurs taux variable	106	106	106	106	106	45
Swaps de devise taux variable/taux variable	140					
Total opérations de couverture ⁽¹⁾	5 178	2 581	2 165	1 325	263	45
Total opérations spéculatives	608					

⁽¹⁾ Les opérations de couverture ont pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêts sur sa dette, quasi exclusivement constituée de financement obligataire à taux fixe revariabilisé.



6.2.4. Risque de change

Les instruments de change détenus au 31 décembre 2018 ont essentiellement pour objet de couvrir les emprunts obligataires émis en devise (CHF) ainsi que des placements privés émis en devise (USD). Au 31 décembre 2018, le montant des gains réalisés qui sont différés au bilan en application de la comptabilité de couverture est de 17,2 M€. Les opérations réalisées en RUB et en HUF correspondent à des opérations d'intermédiation pour le compte d'Oney Bank.

Devise (en millions)	USD	Montant en EUR	CHF	Montant en EUR	HUF	Montant en EUR	RUB	Montant en EUR	Montant total en EUR
Acheteur/ emprunteur :									
- swaps de devise	250	218	120	106	1 850	6	610	8	338
- swaps de change									
Vendeur/ prêteur :									
- swaps de devise					1 850	6	610	8	14
- contrats à terme									
- achats d'options de change									
Position nette des opérations de couverture	250	218	120	106	0	0	0	0	324

6.2.5. Juste valeur des instruments financiers

Hors ICNE (en millions d'euros)	Couverture	Position ouverte isolée	Total
Instruments dérivés de taux d'intérêt	86	4	90
Instruments dérivés de change (y compris swaps de devise)	7	0	7



6.3. Fiscalité différée

<i>Libellé (en millions d'euros)</i>	<i>31/12/2018</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0,4
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	24,4
Autres charges déduites d'avance	1,9
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	26,7
Total passif d'impôt futur	8,5
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	26,3
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	26,3
Total actif d'impôt futur	8,4
Situation nette	0,1

<i>(1) Taux d'impôt :</i>	<i>32,02</i>
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :</i>	<i>31,00</i>
<i>Contribution sociale sur l'impôt :</i>	<i>3,30</i>

Intégration fiscale : le montant des crédits d'impôt cumulés comptabilisé au titre des déficits des filiales intégrées s'élève à 362 M€.

